











SOMMAIRE

INHALT



	Editorial	3
	Prestations de service / Gemeindeservice	4
	Actuel / Aktuell	8
	Mobilité / Mobilität	34
	Événements / Veranstaltungen	40
	Nature et environnement / Natur und Umwelt	44
	Famille / Familie	50
	Regard sur le passé / Rückblick	54

VP  PRINTED IN
LUXEMBOURG



Le papier ayant servi à l'impression de cette brochure n'a pas été blanchi au chlore (Circle Silk 100% recyclé).

Gedruckt auf umweltfreundlichem, chlorfrei gebleichtem Papier (Circle Silk 100% wiederverwertet).

Editeur / Herausgeber : Administration Communale de Hesperange

B.P. 10, L-5801 Hesperange

www.hesperange.lu

Design et mise en page : barthdesign.lu

Décembre 2020



Nous nous apprêtons à tourner la page sur une année difficile. Notre pays n'a pas été épargné par la crise sanitaire qui nous pousse toujours à prendre des mesures restrictives et à annuler bon nombre d'événements, comme notre traditionnel « Wanterflair » et notre marché de Noël.

En ce qui concerne le budget rectifié 2020 et le budget 2021, la commune a prévu des investissements à hauteur de 88 millions d'euros. La dette prévisionnelle baissera de 1,6 millions jusqu'à la fin de l'année prochaine.

Le projet de réaménagement de la place "Place Pol Jomé" à Hesperange nous occupera aussi fortement durant la nouvelle année. Les bureaux d'architecte et d'ingénieurs se consacrent activement au PAP et il est prévu que le centre de Hesperange devienne un point d'échange pour le transport public et la mobilité douce. Avec la construction de l'ascenseur menant au Holleschberg et la construction d'un parking, le centre de Hesperange aura une nouvelle dynamique. Les travaux de construction ne devraient pas débuter avant 2022.

A l'unanimité des voix, le conseil communal a approuvé lors de la séance du 26 octobre une résolution relative au contournement de Hesperange-Alzingen et demande au gouvernement de traiter le dossier prioritairement et de fixer un tracé définitif ainsi que de déposer une loi y relative au courant de l'année prochaine.

En ce qui concerne la protection du climat et de l'environnement, le conseil communal a approuvé dans sa séance du 26 octobre, un règlement relatif à l'octroi d'une subvention communale concernant la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de mise en valeur des énergies renouvelables.

A partir du 1er janvier 2021, nous rejoindrons la station biologique SIAS. Avec cette adhésion, nous souhaitons prendre encore davantage de responsabilité envers la protection de la nature et étendre nos projets pour la protection de la biodiversité à un niveau régional.

Le projet de rénovation, de mise en conformité et d'extension de l'école Howald Plateau se trouve actuellement dans une première phase. Après la rénovation de plusieurs salles et de la piscine, nous allons entamer une deuxième phase avec la construction d'une extension qui accueillera 4 salles de classe avec locaux annexes, mais également de nouveaux locaux pour la maison relais avec un espace de jeu extérieur. Les deux nouvelles constructions seront en liaison souterraine. Dans quelques années nous pourrons alors augmenter nos capacités d'accueil pour répondre à la population en croissance constante.

La commune de Hesperange est la septième plus grande commune du pays. Ensemble avec le CEFIS (Centre d'études et de formations interculturelles et sociales), nous avons établi un diagnostic sur l'intégration et le vivre ensemble dans la commune de Hesperange.

L'ensemble du programme "Wanterflair" dans notre parc communal a malheureusement dû être annulé en raison de la crise sanitaire actuelle. Pas de vin chaud, pas de gâteaux de Noël, pas d'ambiance festive cette année puisqu'il n'y aura pas de marché de Noël, mais notre parc sera paré de magnifiques décorations et guirlandes de Noël.

Au nom du Collège Echevinal et du Conseil Communal, je me permets de vous souhaiter malgré tout de bonnes fêtes et j'espère que l'année 2021 soit remplie de bonheur, de santé et de joie. Restez en bonne santé !

Et läit e schwéiert Joer hannert ons alleguer. D'Sanitärkrise huet och Lëtzebuerg haart getraff an zwingt ons nach ëmmer Moosnamen ze huelen respektiv Evenementer ofzesoen, a sou hu mer dëst Joer leider onse Wanterflair mat Chrëschtmaart misse ofsoen.

Am Budget rectifié 2020 an am Budget 2021 huet d'Gemeng Investissementen an Héicht vun 88 Milliounen virgesinn. Déi prévisionnell Schold geet bis Énn 2021 op e Betrag vun 1,6 Milliounen zréck.

De Projet vum Reaménagement vun der "Place Pol Jomé" zu Hesper wäert ons och am neie Joer vill beschäftigen. D'Architekten- an Ingenieurbüroen schaffen aktiv um PAP, an et ass geplangt datt am Zentrum vun Hesper e "Point d'échange" fir den öffentliche Transport an déi douce Mobilitéit geschaf soll ginn. Mam Bau vum Lift deen op den Holleschberg féiere soll, an dem Bau vun engem Parkhaus kritt den Zentrum vun Hesper eng komplett nei Dynamik. D'Bauarbeiten dierften net virun 2022 ufänken.

A senger Sëtzung vum 26. Oktober huet de Gemengerot eng Resolution betreffend d'Ëmgehungsstrooss Hesper/Alzeng eestëmmege uegholl a fuerdert d'Regierung op, der Ëmgehungsstrooss absolut Prioritéit ze ginn a bis zum Enn vun dësem Joer en definitive Tracé festzehalen an e Gesetz iwwert dëse Projet am kommende Joer ze déposieren.

Wat de Klima- an Ëmweltschutz ugeet, beméit sech d'Gemeng ëmmer nees nei Initiativen op d'Been ze setzen. A senger Sëtzung vum 26. Oktober huet de Gemengerot eestëmmege e Règlement gestëmmt iwwer eng Subventioun fir d'Promotioun vun enger rationeller Energienotzung an d'Valorisation vun erneuerbaren Energien.

Ab dem 1. Januar 2021 gëtt ons Gemeng Member vun der biologescher Station SIAS. Mat dësem Bäitritt wëlle mer nach méi Responsabilitéit fir den Naturschutz iwwerhuelen an eis Projekte zum Schutz vun der Biodiversitéit op regionalem Niveau erweideren.

De Projet vun der Renovatioun, Mise en conformité an Extenssioun vun der Schoul um Howald Plateau ass aktuell a senger 1. Phase. No der Renovatioun vu verschiddene Säll an der Schwämm gëtt eng 2. Phase ageleet wou en zousätzlech Gebai gebaut gëtt mat 15 neie Kllassesäll, mee och eng Extenssioun mat 4 Kllassesäll an neie Raimlechteeten fir d'Maison Relais. Béid Baute ginn ënnerierdesch verbonden. An e puer Joer kënnen mer dann um Houwald eis Kapazitéiten erweideren an dem Wuesstem gerecht ginn.

D'Gemeng Hesper ass déi siwent gréisste Gemeng am Land. Zesumme mam CEFIS (Centre d'études et de formations interculturelles et sociales) hu mer eng Diagnos iwwert d'kulturell Diversitéit an der Gemeng erstellt.

De komplette Programm vum "Wanterflair" an onsem Gemengepark ass leider duerch déi aktuell Sanitärkrise an d'Waasser gefall. Kee Glühwäin, kee Chrëschtgebäck, keng flott chrëschtlech Atmosphär erliewe mir dëst Joer op eisem Chrëschtmaart am Gemengepark. Duerfir ass onse Park awer wéi gewinnt flott beliicht a chrëschtlech dekoréiert.

Am Numm vum Schäffen- a Gemengerot wënschen ech iech trotz allem schéi Feierdeeg an ech blécke mat vill Hoffnung op e Joer 2021, erfëllt mat Gléck, Gesondheet a Freed. Bleift gesond!

Le Bourgmestre, De Buergermeeschter,
Marc Lies

ADMINISTRATION COMMUNALE DE HESPERANGE

474, route de Thionville
L-5886 Hesperange
B.P. 10, L-5801 Hesperange
Internet : www.hesperange.lu
E-mail : info@hesperange.lu

Consultation du Bourgmestre uniquement sur rendez-vous.

Standard téléphonique et renseignements divers : 36 08 08 1

Heures d'ouverture : tous les jours de 7.45 – 11.45 et de 13.30 – 17.00 heures
mercredi nocturne : ouverture des bureaux jusqu'à 18.00 heures (tous les services)
permanence technique : 36 08 08 9999

	Personne de contact	Téléphone	Fax
COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS		36 08 08 2010	
Marc Lies , Bourgmestre Diane Adehm , Echevin Georges Beck , Echevin Romain Juncker , Echevin	Secrétariat : Martine Wagner martine.wagner@hesperange.lu Chantal Bernard chantal.bernard@hesperange.lu	36 08 08 2230 36 08 08 2231	36 00 06
DEPARTEMENT SECRETARIAT			
Secrétariat Secrétaire Communal Secrétaire Communal adjoint	Jérôme Britz jerome.britz@hesperange.lu Carine Mertes carine.mertes@hesperange.lu Carole Becker carole.becker@hesperange.lu	36 08 08 1 36 08 08 1 36 08 08 1	
Bureau du personnel rh@hesperange.lu 36 08 08 2003	Tom Probst tom.probst@hesperange.lu Tom Reding tom.reding@hesperange.lu	36 08 08 2295 36 08 08 2204	36 08 08 2333
Relations publiques culture, manifestations, publications 36 08 08 2007	Paul Kridel paul.kridel@hesperange.lu Sandra Dos Santos sandra.dossantos@hesperange.lu Frédéric Theis frederic.theis@hesperange.lu	36 08 08 2203 36 08 08 2205 36 08 08 2226	36 08 08 2273
IT et nouvelles technologies Helpdesk 36 08 08 2291	Frédéric Feijo frederic.feijo@hesperange.lu Laurent Blum laurent.blum@hesperange.lu	36 08 08 2221 36 08 08 2239	
Bureau de la population Déclarations d'arrivée/départ cartes d'identité, passeports Etat Civil – indigénat – listes électorales Déclarations chiens/ vignettes parking résidentiel 36 08 08 2001	Arthur Gansen arthur.gansen@hesperange.lu Frédéric Schiltz frederic.schiltz@hesperange.lu Benny Schiltz benny.schiltz@hesperange.lu Gérard Theisen gerard.theisen@hesperange.lu Mylène Lorig mylene.lorig@hesperange.lu	36 08 08 2223 36 08 08 2217 36 08 08 2282 36 08 08 2215 36 08 08 2262	36 08 08 2214
Réception	Nadia Vocaturo nadia.vocaturo@hesperange.lu Sandra Rubio sandra.rubio@hesperange.lu Brooke Lopes brooke.lopes@hesperange.lu Daniela Anderlini daniela.anderlini	36 08 08 1 36 08 08 1 36 08 08 1 36 08 08 1	
DEPARTEMENT DES FINANCES			
Recette Communale Receveur Communal Caisse – Impôts communaux 36 08 08 2002	Sandra Arend sandra.arend@hesperange.lu Isabelle Marx isabelle.marx@hesperange.lu Patricia Majoie patricia.majoie@hesperange.lu	36 08 08 2218 36 08 08 2216 36 08 08 2238	36 08 08 2472 36 08 08 2416 36 08 08 2416
Service Financier Finances Facturation taxes 36 08 08 2004 CELO - 476, rte de Thionville L-5886 Hesperange	Frank Zeimes frank.zeimes@hesperange.lu Frédéric Mayné frederic.mayne@hesperange.lu Romain Wagner romain.wagner@hesperange.lu Dan Holtgen dan.holtgen@hesperange.lu Thierry Kreins thierry.kreins@hesperange.lu Jeff Mootz jeff.mootz@hesperange.lu	36 08 08 2208 36 08 08 2220 36 08 08 2219 36 08 08 2224 36 08 08 2288 36 08 08 2289	



	Personne de contact	Téléphone	Fax
DEPARTEMENT TECHNIQUE			
Secrétariat 36 08 08 2005	Ingrid Engel ingrid.engel@hesperange.lu Fabienne Leurs fabienne.leurs@hesperange.lu	36 08 08 2245 36 08 08 2248	36 07 40
Service Technique 36 08 08 2015			
Chef de service Travaux neufs, infrastructures, voirie	Roland Spiroux roland.spiroux@hesperange.lu	36 08 08 2247	
	Daniel Dos Santos Ferreira daniel.dossantosferreira@hesperange.lu	36 08 08 2249	
Environnement, travaux neufs, Entretien bâtiments publics	Patrick Heynen patrick.heyne@hesperange.lu	36 08 08 2246	
	Ben Scheffen ben.scheffen@hesperange.lu	36 08 08 2279	
Travaux neufs, Entretien bâtiments publics	Magdalena Dziewiszek magdalena.dziewiszek@hesperange.lu	36 08 08 2272	
	Tom Frising tom.frising@hesperange.lu	36 08 08 2244	
	Thierry Meisch thierry.meisch@hesperange.lu	36 08 08 2271	
Service des Regies / Centrale d'achats 36 08 08 4300			
Chef de Service adj. ST	Franck Siebenbour franck.siebenbour@hesperange.lu	36 08 08 4373	
Secretariat Service des Regies	Nathalie Backes nathalie.backes@hesperange.lu	36 08 08 4371	
	Jeff Watgen jeff.watgen@hesperange.lu	36 08 08 4372	
Espaces verts / Itzig 36 08 08 6500	Roby Birchen roby.birchen@hesperange.lu	36 08 08 6399	
Service de l'Architecte 36 08 08 2006			
Architecte PAP / PAG	Roger Langers roger.langers@hesperange.lu	36 08 08 2241	36 08 08 2261
Autorisations / Contrôle chantiers	Roland Milbert roland.milbert@hesperange.lu	36 08 08 2242	
	Stefan Geisen stefan.geisen@hesperange.lu	36 08 08 2243	
	Valentino Morocutti valentino.morocutti@hesperange.lu	36 08 08 2244	
Responsable Mairie / Centre Nic Braun			
	Claude Mangen claude.mangen@hesperange.lu	36 08 08 2267	36 08 08 2269
	Georges Derr georges.derr@hesperange.lu	36 08 08 2277	
	Stephan Weber stephan.weber@hesperange.lu	36 08 08 5800	
Responsable CELO / Site Beach Club			
36 08 08 5810	CELO	36 08 08 5800	
	Joël Schadeck joel.schadeck@hesperange.lu	36 08 08 5812	
	Joël Fischer joel.fischer@hesperange.lu	36 08 08 5811	

	Personne de contact	Téléphone	Fax
SERVICES COMMUNAUX ET INSTITUTIONS			
Service Scolaire 36 08 08 2008	Michel Donven michel.donven@hesperange.lu	36 08 08 2225	36 08 08 2417
	Chantal Bernard chantal.bernard@hesperange.lu	36 08 08 2231	
	Martine Wagner martine.wagner@hesperange.lu	36 08 08 2230	
Ecole de Musique 36 08 08 4400	Ecole de Musique Fentange Xavier Griso (mercredi matin) xavier.griso@hesperange.lu	36 08 08 2234	36 08 08 2417
Office Social			
Secrétariat	Marie-Paule Muller marie-paule.muller@hesperange.lu	36 08 08 2201	36 08 08 2479
Recette	Thierry Kreins thierry.kreins@hesperange.lu	36 08 08 2288	
Assistantes sociales	Uschi Erasme (<i>Howald - Alzingen</i>) uschi.erasme@hesperange.lu	36 08 08 2480	uniquement sur rendez-vous
	Anne-Marie Probst (<i>Hesperange - Itzig</i>) anne-marie.probst@hesperange.lu	36 08 08 2482	
	Anna Marques (<i>Alzingen - Fentange - Itzig</i>) anna.marques@hesperange.lu	36 08 08 2481	
Service ARIS	Emmanuelle Remy emmanuelle.remy@hesperange.lu	36 08 08 2484	
	Zana Alomerovic zana.alomerovic@hesperange.lu	36 08 08 2485	
Agents Municipaux – Gardes Champêtres 36 08 08 2009	Nico Thill nico.thill@hesperange.lu	36 08 08 2400	
	Giovanna Carone giovanna.carone@hesperange.lu	36 08 08 2404	
	Vincent Kieffer vincent.kieffer@hesperange.lu	36 08 08 2405	
	Filipe Pereira Gomes filipe.pereira@hesperange.lu	36 08 08 2406	
	Pol Petit pol.petit@hesperange.lu	36 08 08 2407	
	Rudy Dias Santos rudy.diasantos@hesperange.lu	36 08 08 2408	
	Secrétariat	36 08 08 2401	
Service Nettoyage	Floriana Totaro floriana.totaro@hesperange.lu	36 08 08 2285	
Oeko-Center Hesperange	Tom Majeres info@oekocenterhesper.lu	26 36 67 1	26 36 67 22
Maison des Jeunes	Pol Godinho pol.godinho@sej-hesper.lu	26 36 02 88	26 36 02 86
Maison relais			
Coordinateur général de nos maisons relais	Claude Gleis maisonrelais@sej-hesper.lu	36 08 08 6728	
Secrétariat	Christiane De La Hamette Natalie Fellerich cantine@sej-hesper.lu et secretariat-mr@sej-hesper.lu	36 08 08 6900 36 08 08 6900	
Hesperange			
- Heesprénger	Kathrin Geisen heesprenger@sej-hesper.lu	36 08 08 5502	
- Mini-Heesprénger	Christiane Ralinger miniheesprenger@sej-hesper.lu	36 08 08 5503	
Howald			
- Wissbei	Jennifer Back wissbei@sej-hesper.lu	36 08 08 7802	
Itzig			
- Holzwiermercher	Fabienne Haan holzwiermercher@sej-hesper.lu	36 08 08 6102	
Alzingen			
- Reewiermercher	Zoé Scheffen reewiermercher@sej-hesper.lu	36 08 08 3602	
Hesper beweegt sech	Miguel Da Costa	36 08 08 6901	

	Personne de contact	Téléphone	Fax
Crèche Jangeli	hbs@sej-hesper.lu Marcel Reeff jangeli@sej-hesper.lu	26 36 16 17	
Crèche Charly	Rossana Degiorgio charly@sej-hesper.lu	36 08 08 3200	
Bâtiments scolaires			
Ecole Alzingen		36 08 08 3600	
Ecole Fentange		36 94 41	
Ecole Hesperange		36 08 08-5500	
Ecole Itzig-Plateau		36 08 08 6100	
Ecole Howald-Plateau		36 08 08 7700	
Ecole Howald-Couvent		36 08 08-7800	
Centre d'Incendie et de Secours			
112, Allée de la Jeunesse Sacrifiée 1940-1945, L-5863 Hesperange			
	info@cihesper.lu Central téléphonique	49 77 13 700	

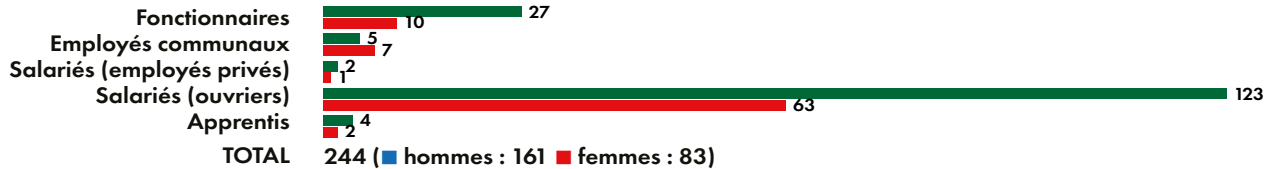
NUMEROS UTILES

Permanence technique		36 08 08 9999	
Permanence déclarations décès les weekends et jours fériés		621 227 434	
Réservations salles/tombolas/nuits blanches	Nathalie Backes / Jeff Watgen	36 08 08 4371 / 36 08 08 4372	
CIGL – Hesper Geschirkëscht		24 83 61-1	26 36 19 29
Repas sur roues	Jeff Mootz / Thierry Kreins / Romain Wagner	36 08 08 2288 / 2219 / 2289	
RBS - Center fir Altersfroen		36 04 78 - 1	
Secrétariat paroissial (lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00)		36 75 96	36 08 24
Camping Bon Accueil		36 70 69	
Croix Rouge Helpline		2755	
Sécher Doheem - Telealarm		26 32 66	
Centre Sportif Holleschbiereg		36 08 08 5950	
CIPA Howald		26 84 48 44	
Commissariat de Police Hesperange (lu-ve 13h00-15h00 ou sur rendez-vous)		244 46-1000	244 46-299
Police – Urgences		113	
Pompiers – Urgences		112	
Eltrona – Antenne Collective		49 94 66 - 1	
Enovos Luxembourg S.A		27 37 1	
Bierger-Center Luxembourg		4796-2200	
Mobilitéitszentral		24 65 24 65	
Oeko-Center Hesper		26 36 67 - 1	
Maison Médicale Hesperange		28 85 59 - 1	
Garde Forestier - Pit Schoos		36 08 08 6453	



ADMINISTRATION COMM QUELQUES CHIFFRES

SERVICE DU PERSONNEL



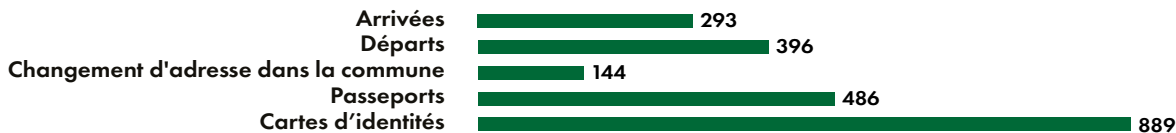
ETUDIANTS

VACANCES ESTIVALES

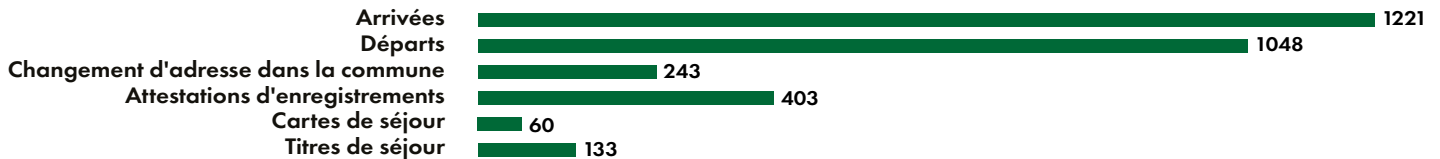
106 (entretien-jardinage, activités de vacances, Oeko-Center, centre d'intervention, Beach-Club)

BUREAU DE LA POPULATION

LUXEMBOURGEOIS



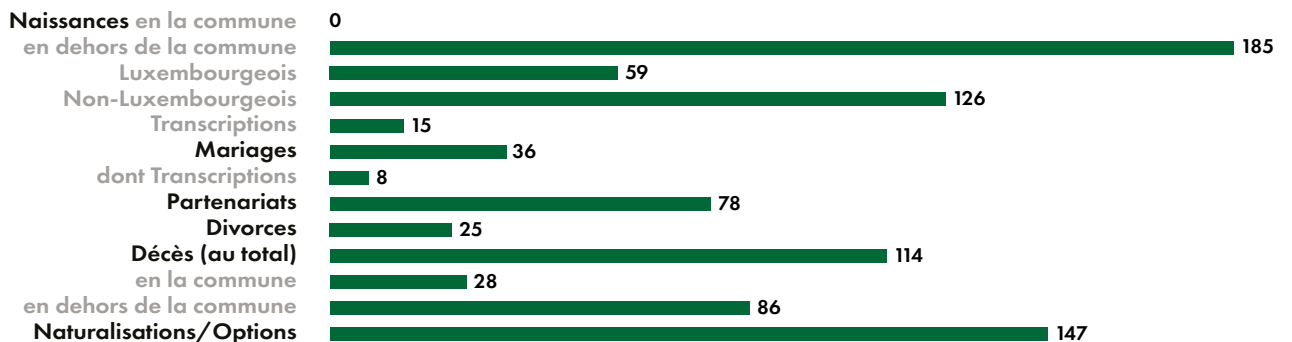
ETRANGERS



AUTRES SERVICES



INDIGÉNAT



SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Ordre d'enseignement	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Cycle 1	18+8	291 + 129
Cycle 2 à 4	49	725
Cours d'accueil + d'appui*	5	
Total des classes	80	1145
Total des postes	106 + 11 éducateurs/rices	
3 mi-temps au cycle 1	7 mi-temps dans les cycles 2 à 4	

2 congé sans traitement au cycle 1
4 service partiel à 75%,
3 congés sans traitement,
1 détachement

UNALE - ANNEE BUDGETAIRE 2020

INTERESSANTS

STRUCTURES D'ACCUEIL

Itzig
Alzingen
Hesperange
Heesprénger
Mini Heesprénger
Howald
Wissbei
Plateau

FOYER

100

40

176

106

203

CANTINE

50

8

100

15

96

Crèche « Jangeli » - 30 enfants dont :

- 28 enfants inscrits à temps plein
- 2 enfants inscrits à mi-temps

Crèche Charly : 43 enfants

- 27 enfants inscrits à temps plein
- 16 enfants inscrits à mi-temps

Maison des Jeunes Hesperange : 251 jeunes inscrits

COURS POUR ADULTES

Cours pour adultes conventionnés :

- 1 cours de langue luxembourgeoise, 1ère année réservé aux jeunes parents Samedi de 9h30-11h30 à la crèche Jangeli : 9 inscriptions
- 2 cours de langue luxembourgeoise, 1ère année (18h30-20h30) : 40 inscriptions
- 1 cours de langue luxembourgeoise, 2e année (18h30-20h30): 27 inscriptions

Taxe d'inscription: 150 €

Autres cours pour adultes

- 2 cours d'expression artistique - 16 inscriptions
- 2 cours de Poterie - 27 inscriptions

« HESPER BEWEEGT SECH »

- 2 Éducateurs gradués [40h]
- 1 Éducatrice graduée [30h]
- 1 Éducateur diplômé [25h]
- 1 Éducateur diplômé [20h]
- 1 Éducatrice graduée en formation [25h]
- 1 Éducateur gradué en formation [20h]
- 1 Secrétaire [20h]

Enfants inscrits: +/- 850 enfants

SERVICE DE L'ARCHITECTE

Nbre total des demandes d'autorisations de bâtir

(% : différence 2019)

410 (0%)

Nbre total des autorisations de bâtir délivrés

249 (-19%)

Maisons unifamiliales

14 (-67%)

Maisons bifamiliales

1 (-80%)

Maisons trifamiliales

3 (+50%)

Maisons à appartements

7 (-58%)

avec un total de logements

61 (-70%)

Somme des logements créés

86 (-68%)

Immeubles industriels, commerciaux, agricoles

1 (-50%)

Bâtiments et Établissements communaux

1 (0%)

Transformations, annexes, agrandissements

39 (-8%)

Total du volume construit

101.112 m³ (-60%)

Taxes d'autorisation

376.000 € (-63%)

Compensation stationnement

20.000 € (+200%)

Taxe de chancellerie

7.250 € (-25%)

Montant des taxes d'autorisation

403.250 € (-62%)

SERVICE FINANCIER

- Environ **8.500** proformas de factures saisies
- Environ **10.000** mandats imprimés
- Environ **20.000** factures établies, mises sous enveloppe et envoyées
- Environ **3.500** compteurs d'eau lus et gérés
- Environ **200** rendez-vous spéciaux du lecteur
 - Gérance de :
 - **184** containers 1.100 ltr.
 - **107** containers 660 ltr.
 - **152** poubelles 240 ltr.
 - **508** poubelles 120 ltr.
- **3.031** poubelles 80 ltr.
- **1.450** poubelles 60 ltr.
- **809** poubelles 240 ltr. - déchets verts
- **772** poubelles 80 ltr. - déchets verts
- **1.015** poubelles papier
- **677** poubelles verre
- **3.200** domiciliations réparties sur 11 banques
- Environ **600** factures repas sur roues établies en 2020 (+/- 14.500 repas distribués)
- Environ **700** chiens gérés

PRESENTATION DU BUDGET RECTIFIE DE L'EXERCICE 2020 ET DU BUDGET DE L'EXERCICE 2021

(Situation au moment de la présentation du budget au Conseil Communal en date du 27 novembre 2020)



Introduction

La crise sanitaire a un impact considérable sur le budget 2020/2021 avec une diminution importante des recettes communales en matière de fonds de dotation globale des communes ainsi que de l'impôt commercial. Néanmoins l'administration communale de Hesperange maintient, tout comme les années précédentes, les investissements à un niveau élevé avec un volume d'investissement de presque 90 mio d'euros pour 2020 et 2021. Ces investissements se retrouvent principalement dans les fonctions « logements et équipement collectifs » (22,9%), « loisirs, culture et culte » (22,4%) et « enseignement » (36,1%).

A côté d'un rapport analytique détaillé des dépenses qui est en place depuis des années, l'Administration Communale de Hesperange a élaboré un plan pluriannuel de financement pour les années 2022 à 2025. Cet outil de gestion financière permet d'établir des prévisions financières pour le court et le moyen terme, ceci dans une optique d'optimisation de l'exécution des programmes d'investissement.

Budget rectifié 2020

Les recettes ordinaires du budget rectifié 2020 diminuent de 13,7 mio d'euros par rapport à l'exercice 2019. Cependant il faut tenir compte du redressement comptable, effectué en 2019, et dont la contrepartie se trouve dans les dépenses ordinaires (effet de diminution : 7,8 mio d'euros) et qu'en conséquence de la crise sanitaire, le fonds de dotation globale des communes et l'impôt commercial diminuent de 6,6 mio d'euros (- 12,9 %). La différence entre le budget initial 2020 et le budget rectifié 2020 se chiffre même à - 8,7 mio d'euros pour ces deux positions. En augmentation, le budget rectifié 2020 des recettes ordinaires contient une reprise sur fonds de réserve budgétaire de 0,5 mio d'euros.

En comparant les dépenses ordinaires du budget rectifié 2020 avec les dépenses ordinaires de 2019, nous pouvons constater une augmentation de 6,4 mio d'euros (sans prise en compte de l'effet du redressement comptable de 7,3 mio d'euros, les dépenses ordinaires se chiffraient à 36,6 mio d'euros). Cette augmentation de 6,4 mio d'euros provient essentiellement des catégories suivantes :

(signe « - » = augmentation des dépenses)

- | | |
|--|-------------------|
| 1) Augmentation des frais des travaux d'entretien et de réparation des bâtiments : | - 1,5 mio d'euros |
| 2) Augmentation de la masse salariale : | - 1,0 mio d'euros |
| 3) Augmentation des frais de contrats de maintenance : | - 0,6 mio d'euros |
| 4) Augmentation de la participation aux frais des structures d'accueil : | - 0,4 mio d'euros |
| 5) Augmentation des frais de fournitures pour l'entretien et la rép. des bâtiments : | - 0,4 mio d'euros |
| 6) Augmentation des frais des travaux d'entretien et de réparation des infrastr.: | - 0,2 mio d'euros |
| 7) Augmentation des subventions culturelles (UGDA) : | - 0,2 mio d'euros |

L'excédent du service ordinaire du budget rectifié 2020 se chiffre à 13,6 mio d'euros.

Avec un montant de 15,2 mio d'euros, les recettes extraordinaires augmentent de 8,4 mio d'euros par rapport à l'exercice 2019. Cette augmentation est principalement due à des subventions de l'Etat nouvellement inscrites au budget rectifié 2020 pour les projets en cours.

En 2020 le montant des investissements atteint 33,6 mio d'euros ce qui représente une augmentation d'environ 2,7 mio d'euros par rapport à 2019.

Les chiffres indiqués correspondent à la situation budgétaire telle qu'elle se présentait au moment de la présentation du budget au Conseil Communal en date du 27 novembre 2020



Budget initial 2021

Les recettes ordinaires du budget 2021 augmentent de 5,4 mio d'euros par rapport au budget rectifié 2020. En 2021 les recettes du fonds de dotation globale des communes augmentent de 2,8 mio d'euros par rapport au budget rectifié 2020. La reprise du fonds de réserve budgétaire se chiffre à 3,1 mio d'euros pour l'exercice 2021.

En comparant les dépenses ordinaires du budget 2021 avec les dépenses ordinaires du budget rectifié 2020, nous pouvons constater une augmentation des dépenses de 3,1 mio d'euros.

L'exercice 2021 est caractérisé par les effets suivants (par rapport à l'exercice rectifié 2020) :

(signe « - » = augmentation des dépenses)

- | | |
|--|-------------------|
| 1) Augmentation de la masse salariale : | - 1,1 mio d'euros |
| 2) Augmentation de la participation aux frais des structures d'accueil : | - 0,4 mio d'euros |
| 3) Augmentation des subventions culturelles (UGDA) : | - 0,3 mio d'euros |
| 4) Augmentation de la participation aux frais du SEC : | - 0,2 mio d'euros |
| 5) Augmentation des frais des travaux d'entretien et de réparation du réseau : | - 0,2 mio d'euros |

L'excédent du service ordinaire de l'exercice 2021 se situe à 13,4 mio d'euros. Ce montant contribue au financement des investissements actuels et futurs.

La Commune maintient le haut niveau des investissements des années précédentes avec un volume de 55,0 mio d'euros en 2021. Les investissements prévus pour l'exercice 2021 seront équilibrés par un endettement fictif de 14,5 mio d'euros. Ainsi, la dette fictive de la commune se situe à 16,0 mio d'euros à la fin de l'année 2021 (emprunts effectifs : 1,7 mio d'euros).

En considérant les emprunts effectifs, la dette par habitant s'élève fin 2021 à un montant de 107 euros (sur base de 15.850 habitants). Le remboursement des annuités des emprunts effectifs pour le budget 2021 s'élève à 1,0 mio d'euros, ce qui représente un taux de 1,63 % des recettes ordinaires (calcul sans considération de la reprise sur fonds de réserve budgétaire).

Tableau récapitulatif et analyse des recettes et dépenses principales

Le tableau récapitulatif du budget rectifié 2019 ainsi que du budget 2020 se présente comme suit :

	Compte 2019	Budget rectifié 2020	Budget 2021	Ecart (en %)	
				2020 rectifié/2019	2021/2020 rectifié
Service ordinaire	26,946,261	14,096,038	16,458,747	-47.69%	16.76%
- Recettes	70,889,923	57,147,329	62,579,030	-19.39%	9.50%
- Dépenses	-43,943,662	-43,051,291	-46,120,283	-2.03%	7.13%
Service extraordinaire	-24,061,693	-18,362,362	-16,305,346	-23.69%	-11.20%
- Recettes	6,827,375	15,240,313	38,647,530	123.22%	153.59%
- Dépenses	-30,889,068	-33,602,675	-54,952,876	8.79%	63.54%
Boni/Mali de l'exercice	2,884,568	-4,266,324	153,401		
Boni/Mali du compte n-1	1,383,235	4,267,803	1,479		
Boni/Mali général	4,267,803	1,479	154,880		

En analysant la provenance des recettes ordinaires pour 2021, on peut noter que la majorité de celles-ci est constituée du fonds de dotation globale des communes (43,4 mio d'euros) ainsi que de l'impôt commercial communal (4,3 mio d'euros). Ces deux recettes représentent 76,3 % des recettes ordinaires en 2021 (80,2 % sans considération de la reprise sur fonds de réserve budgétaire).

Tableau récapitulatif du service ordinaire

	Recettes ordinaires	Dépenses ordinaires	Résultat	Dotation aux fonds de réserve	Reprise aux fonds de réserve	Résultat corrigé
2015	€ 48,974,349	€ 34,244,368	€ 14,729,981	€ -	€ -	€ 14,729,981
2016	€ 50,112,095	€ 35,055,983	€ 15,056,112	€ -	€ -	€ 15,056,112
2017	€ 50,435,893	€ 37,641,066	€ 12,794,827	€ -	€ -	€ 12,794,827
2018	€ 66,873,403	€ 36,344,897	€ 30,528,506	€ -	€ 8,176,167	€ 22,352,339
2019 (*)	€ 70,889,923	€ 43,943,662	€ 26,946,261	€ -	€ -	€ 26,946,261
2020	€ 57,147,329	€ 43,051,291	€ 14,096,038	€ -	€ 500,000	€ 13,596,038
2021	€ 62,579,030	€ 46,120,283	€ 16,458,747	€ -	€ 3,100,000	€ 13,358,747

(*) 2019 contient un redressement comptable dans les recettes ordinaires (+ 7.802.568,82 €) et les dépenses ordinaires (- 7.315.400,15 €)

Tableau récapitulatif du service extraordinaire

	Recettes extraordinaires	Dépenses extraordinaires	Résultat	Emprunt fictifs	Résultat corrigé
2015	€ 3,903,328	€ 17,475,780	€ -13,572,452	€ -	€ -13,572,452
2016	€ 4,186,299	€ 25,491,274	€ -21,304,975	€ -	€ -21,304,975
2017	€ 8,238,608	€ 33,572,229	€ -25,333,621	€ -	€ -25,333,621
2018	€ 12,729,680	€ 37,602,110	€ -24,872,430	€ -	€ -24,872,430
2019	€ 6,827,375	€ 30,889,068	€ -24,061,693	€ -	€ -24,061,693
2020	€ 15,240,313	€ 33,602,675	€ -18,362,362	€ -	€ -18,362,362
2021	€ 38,647,530	€ 54,952,876	€ -16,305,346	€ 14,500,000	€ -30,805,346

Dépenses extraordinaires (avec montant >500.000,00 € pour l'exercice 2020)

Nouvelle école Alzingen	€ 4,500,000
Construction nouveau Hall Sportif Holleschbiere	€ 4,500,000
Extension école Howald Couvent	€ 4,500,000
Construction résidence Alloro - Rothweit II	€ 3,400,000
Acquisition terrain Place Jome	€ 2,700,000
Mise en conformité, rénovation et extension de l'école Howald Plateau	€ 1,600,000
Complexe multifonctionnel et culturel Hesperange (CELO)	€ 1,000,000
Transformation ancien CI Hesperange	€ 1,000,000
Réaménagement Centre Civique Hesperange	€ 900,000
Lotissement Rothweit	€ 600,000
Bassin d'orage Fentange	€ 550,000
Acquisition de terrains	€ 500,000

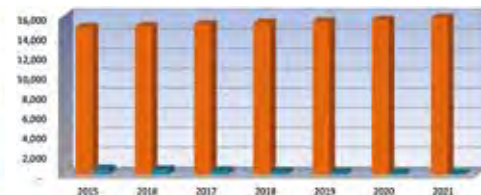
Dépenses extraordinaires (avec montant >500.000,00 € pour l'exercice 2021)

Nouvelle école Alzingen	€ 9,000,000
Construction nouveau Hall Sportif Holleschbiere	€ 7,000,000
Mise en conformité, rénovation et extension de l'école Howald Plateau	€ 5,000,000
Extension école Howald Couvent	€ 4,500,000
Réaménagement Centre Civique Hesperange	€ 3,000,000
Construction résidence Alloro - Parc Rothweit	€ 2,800,000
Assainissement canalisation rue des Scillas / Bassin de rétention	€ 2,500,000
Acquisition terrain Place Jome	€ 2,000,000
Maisons subventionnées PAP Holleschbiere	€ 1,600,000
Acquisition de terrains bâtis	€ 1,450,000
Lotissement Rothweit	€ 1,000,000
Transformation ancien CI Hesperange	€ 915,546
Rénovation Hall Sportif école Fentange	€ 830,000
Aménagement d'un parking à Fentange	€ 800,000
Acquisition de terrains	€ 750,000
Restructuration Place Jomé	€ 700,000
Remise en état Terrain Stade Thill	€ 700,000
Traitement nuisances olfactives STEP	€ 600,000
Aménagement d'une piste cyclable entre Itzig (Predigerberg) et piste cyclable existante (Vallée de l'Alzette)	€ 500,000
Réparation de la toiture du centre sportif Holleschbiere - Phase 2	€ 500,000

Tableau récapitulatif de la situation d'endettement

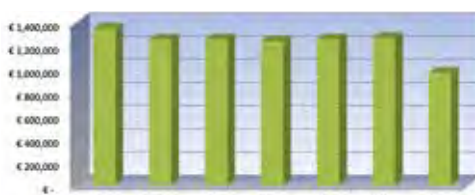


Emprunts effectifs



Habitants et dette par habitant

	Emprunts (€) (svt. budget)	dont: Emprunts fictifs	Emprunts effectifs	Habitants (svt. estim. budget)	Dette/ habitant
2015	€ 8,749,401		€ 8,749,401	14,900	587
2016	€ 7,598,206		€ 7,598,206	15,000	507
2017	€ 6,368,477		€ 6,368,477	15,200	419
2018	€ 5,126,907	€ -	€ 5,126,907	15,350	334
2019	€ 3,881,530	€ -	€ 3,881,530	15,500	250
2020	€ 2,630,967	€ -	€ 2,630,967	15,650	168
2021	€ 15,996,224	€ 14,300,000	€ 1,696,224	15,850	107



Remboursement effectif



Recettes ordinaires

	Remboursement(€) (svt. budget)	dont: Emprunts fictifs	Remboursement effectifs	Recettes ordin.	Charge de la dette
2015	€ 1,351,163		€ 1,351,163	€ 48,974,349	2.76%
2016	€ 1,257,534		€ 1,257,534	€ 50,112,095	2.51%
2017	€ 1,257,422		€ 1,257,422	€ 50,435,893	2.49%
2018	€ 1,241,494		€ 1,241,494	€ 58,697,236	2.12%
2019	€ 1,257,208	€ -	€ 1,257,208	€ 63,087,354	1.99%
2020	€ 1,270,000	€ -	€ 1,270,000	€ 56,647,329	2.24%
2021	€ 1,200,051	€ 230,000	€ 970,051	€ 59,479,030	1.63%

Tableau récapitulatif du besoin d'emprunt et de la dotation au fonds de réserve

	Emprunts inscrits au budget initial (€)	Emprunts portés au compte (€)	Dotation au fonds de réserve (€)	Reprise aux fonds de réserve (€)
2015	€ -	-	-	-
2016	€ -	-	-	-
2017	€ -	-	-	-
2018	€ -	-	-	8,176,167
2019	€ -	-	-	-
2020	€ -	-	-	500,000
2021	€ 14,500,000	-	-	3,100,000

RESOLUTION BETREFFEND DE CONTOURNEMENT HESPER-ALZENG

déi eestëmmeg vun dem Hesper Gemengerot an der Sëtzung
vum 26.10.2020 ugeholl ginn ass.

Déi nei N3 setzt sech aus 3 verschiddene Modullen zesummen.

D'Aarbechten um Module Nord lafen op vollen Touren a solle bis Enn 2021 ofgeschloss sinn. An de kommende Méint soll och um Module Central (rue Rangwee a rue des Scillas) ugefaange ginn, notament wat d'Reseave fir d'Uewerflächewaasser an d'Ofwaasser betrëfft. D'Aarbechten un de Modullen Nord a Central befanne sech am urbane Raum a si besonnesch schwiereg ëmzesetzen well d'Proprietéitsverhältnissen vu Säiten vum Staat nach net all gekläert sinn a well sech aktuell nach privat Infrastrukturen op Parzelle befanne wou Stroossen- an Trambauaarbechten gemaach solle ginn.

Datt um Houwald d'rue des Scillas bis zum Rond-point beim Cactus als néi N3, also zu enger Strooss vun nationaler Bedeitung, ëmgebaut gëtt, mécht och nëmmen da Sënn, wann hannendrun de Module Sud, also de Contournement d'Alzingen, als logesch Suite esou séier wéi méiglech realiséiert gëtt, dëst fir datt de Verkéier ongebrems vum der Gare a Richtung Fréiseng an ëmgedréint fléisse kann. Domat géif Hesper endlech vum Duerchgangsverkéier entlaascht an d'NOx-Wärter an der national héchst belaschteter Strooss, der rue de Gasperich, verringert ginn.

Réischt nom Bau vum Contournement ass un de Réckbau vum der aktueller N3, der route de Thionville zu Hesper, um Houwald an zu Bouneweeg ze denken, a réischt dann ass mat enger wesentlecher Verbesserung vun der Verkéierssituatioun, der Loftqualitéit esou wéi der Liewensqualitéit ze rechnen.

Déi lescht Zäit huet ons virun Ae gefouert wat fir eng gewaltig Inzidenz d'Urbaniséierung vum Ban de Gasperich (PAP Grossfeld) op d'Verkéiersentwécklung an eiser Gemeng huet. An dobäi ass e gudden Deel vun de Gebaier nach an der Konstruktioun an den Homeoffice wierkt als Retardeur vun enger enormer Belaaschtung déi op ons zourullt. Zu de Spëttestonnen ass aktuell schons a villen Deeler vun onser Gemeng d'Verkéierssituatioun katastrophal a vu Liewensqualitéit ass net méi ze schwätzen. Verschidden Awunner aus der Gemeng hu sech op Grond vun dësem Ëmstand zu engem Gruppement zesumme gedoe fir op d'Drénglechkeet vun enger Contournement hinzeweisen.

Beim Module Sud ass awer och no ville Joren nach ëmmer net beschloss wéi den definitiven Tracé verlafte soll. Nodeems onser Gemeng versprach ginn ass, datt d'Consultation publique fir d'éischt am Joer 2018 duerno am Joer 2020 sollt ofgehale ginn, géif de Gemengerot vun der Gemeng Hesper lo endlech gäre wësse wéini eng definitiv Decisioun iwwert den Tracé vun der Contournement Hesper/Alzeng geholl gëtt.

De Staat propagéiert iwwert e Comité de Pilotage datt de sougenannte Midfield tëscht der ZAC Houwald an dem Ban de Gasperich (PAP Grossfeld) iwwert ronn 20 Hektar soll urbaniséiert ginn. De Gemengerot vun der Gemeng Hesper ass der Meenung, datt fir d'éischt mol all Infrastruktur vum öffentliche Transport, der Mobilité douce an dem Individualverkéier soll fäerdeg gestallt sinn, éier nei Infrastrukturen op dëser Plaz ëmgesat ginn.

D'Entwécklung vum Ban de Gasperich an der ZAC Houwald bréngt gläichzäitig e grouse Wuesstem vun der Populatioun mat sech. Heibäi dierf een de Besoin no gëeegenten Infrastrukture fir eng Grondschoul esou wéi fir eng Maison Relais net aus den Ae verléieren. Aus urbanisteschen an verkéierstechnesche Grënn wier de Bau vu gemeinsamen Infrastrukturen hei ganz sënnvoll.

Nieft dem Ëmstand datt de Verkéier zouhëlt, si verschide Busverbindungen am Kader vun der Reorganisatioun vum RGTR, dem Routstëft zum Affer gefall. De Responsable vun eiser Gemeng, Verrieder aus dem Schäfferot an zoustännege Gemengebeamte gouf virun der Reorganisatioun a Workshopen ëmmer gesot datt d'Uertschafte wéi Fenteng an Izeg eng besser Ubannung un den öffentliche Transport géife kréien. Leider ass z.B. zu Fenteng esouguer de Contraire agetruden.

De Gemengerot vun der Gemeng Hesper fuerdert d'Regierung op, der Contournement Hesper/Alzeng absolut Prioritéit ze ginn a bis zum Enn vun dësem Joer een definitive Tracé festzehalen an e Gesetz iwwert dëse Projet am kommende Joer am Kader vun de „grands projets d'infrastructures“ ze deposéieren.

Eis Gemeng erstéckt haut schonns am Verkéier. Ier de Staat dohi geet fir nei öffentliche Infrastrukturen, wéi z.B. en neie Lycée ze plangen an ëmzesetzen, soll de Staat sech dozou engagéieren, datt déi ganz Infrastruktur vun der neier N3 (Module Nord, Central a

Sud), besonnesch och mam Module Sud, der Contournement ronderëm eis Gemeng, fäerdeg gestallt gëtt. Déi komplett Gare périphérique muss natierlech och operationell sinn. Aus dësem Grond fuerdert de Gemengerot vun der Gemeng Hesper d'Regierung op, keng nei Infrastrukturen um Midfield ze bauen ier net all verkéierstechnesche Infrastrukturen an a ronderëm dëse Pôle fäerdeg gestallt sinn.

Fir de Besoin vun der rasanter demographescher Entwécklung Stand ze halen, fuerdert de Gemengerot vun der Gemeng Hesper d'Regierung op, alles an d'Weeër ze leede fir eng gemeinsam Grondschoul a Maison Relais fir dësen Deel vun der Stad Lëtzebuerg an dem Houwald ze plangen.

Den öffentliche Transport ass e wichteg Verbindungsglied an eiser Gesellschaft. Zanter Jore setzt sech eis Gemeng fir eng Stärkung vum öffentliche Transport an. Aus dësem Grond fuerdert de Gemengerot vun der Gemeng Hesper d'Regierung op, eng Verbesserung vun dem RGTR-Réseau, besonnesch an den Uertschafte Fenteng an Izeg, ëmzesetzen.



RESOLUTION RELATIVE AU CONTOURNEMENT DE HESPERANGE-ALZINGEN

prise à l'unanimité des voix par le conseil communal de la commune de Hesperange lors de la séance du 26.10.2020

La nouvelle N3 est composée de 3 modules différents.

Les travaux sur le module Nord battent leur plein et devraient être achevés d'ici la fin de l'année 2021. Dans les prochains mois, les travaux débiteront également sur le module Central (rue Rangwee et rue des Scillas) notamment en ce qui concerne les réseaux d'eaux de surface et d'eaux usées. Les travaux sur les modules Nord et Central sont effectués dans des zones urbaines et sont compliqués à mettre en œuvre, car la situation de certaines propriétés reste à être clarifiée par l'Etat. Actuellement des infrastructures d'ordre privé se trouvent sur des parcelles où des routes et autres travaux de construction du tramway doivent être réalisés.

La réalisation de la nouvelle N3 menant de Howald, rue des Scillas jusqu'au rond-point près du Cactus, c'est-à-dire la mise en place d'une route d'envergure nationale, n'est judicieuse que si le module Sud, à savoir le contournement d'Alzingen sera

réalisé au plus vite. Le fait que le trafic puisse circuler librement de la gare vers Frisange et vice versa soulagerait le trafic de transit à Hesperange et réduirait de façon considérable l'émission d'NOx dans la rue la plus fréquentée, la rue de Gasperich.

Ce n'est qu'après la construction du contournement qu'il faut envisager la reconstruction de l'actuelle N3, (route de Thionville à Hesperange, Howald et Bonnevoie) pour améliorer la situation du trafic, la qualité de l'air ainsi que la qualité de vie des habitants.

Nous avons récemment constaté la répercussion extrêmement importante qu'a causée l'urbanisation du ban de Gasperich (PAP Grossfeld) sur le développement du trafic dans notre commune. En outre, bon nombre de bâtiments encore en construction et un télétravail toujours en vigueur nous prédisent des moments compliqués au niveau du trafic. Pendant les heures de pointe, la situation du trafic est catastrophique à certains endroits et la qualité de vie des citoyens en souffre. Certains résidents de la commune ont formé un collectif pour alerter les autorités et pointer du doigt l'urgence de la réalisation d'un contournement.

En ce qui concerne le module Sud, même après de nombreuses années, aucune décision n'a encore été prise quant au tracé final. Suite à des promesses non tenues concernant l'organisation d'une consultation publique en 2018 et en 2020, le conseil communal de la commune de Hesperange souhaite enfin connaître la décision définitive en ce qui concerne le tracé du contournement Hesperange / Alzingen.

L'Etat a propagé à travers un comité de pilotage que le soi-disant "midfield" entre la ZAC Howald et le Ban de Gasperich (PAP Grossfeld) sur une surface d'environ 20 hectares sera urbanisé. Le conseil communal de la commune de Hesperange est d'avis que toutes les infrastructures indispensables concernant les transports publics, la mobilité douce et les transports individuels doivent être réalisées en premier lieu avant de mettre en place de nouvelles infrastructures.

Le développement du Ban de Gasperich et de la ZAC Howald a pour conséquence une croissance importante de la population. Songeons à trouver des infrastructures adéquates pour construire une école et une

maison relais. Pour des raisons techniques et urbanistiques, il s'avérerait utile et judicieux de réaliser ces infrastructures ensemble.

Outre le fait que le trafic augmente, plusieurs lignes d'autobus ont été supprimées dans le cadre de la réorganisation du RGTR. Pourtant on avait promis aux responsables de la commune et au représentant du collège des bourgmestre et échevins de meilleures connexions pour les localités de Fentange et Itzig. Malheureusement le contraire s'est produit.

Le conseil communal de la commune d'Hesperange appelle le gouvernement à donner priorité absolue au contournement, à annoncer le tracé définitif du contournement Hesperange / Alzingen d'ici la fin de cette année et à déposer un projet de loi l'année suivante dans le cadre des «grands projets d'infrastructures».

Notre commune est étouffée par le trafic. L'Etat devrait s'engager à ce que les travaux d'infrastructure de la gare périphérique du nouveau module Nord, module Central et particulièrement le module Sud avec le contournement Hesperange/Alzingen soit achevée avant de planifier la construction d'un nouveau lycée. Pour ces raisons, le conseil communal de la commune de Hesperange demande au gouvernement d'attendre l'achèvement des mesures d'apaisement du trafic au "Midfield" avant de réaliser de nouvelles infrastructures.

Pour répondre à l'évolution démographique, le conseil communal de la commune de Hesperange demande au gouvernement de réaliser ensemble une école fondamentale et une maison relais à cet endroit.

Les transports publics contribuent à créer des connexions dans notre société. Depuis des années, notre commune s'engage à renforcer le réseau des transports publics. Pour cette raison, le conseil communal de la commune de Hesperange demande au gouvernement à améliorer le réseau des lignes de bus notamment pour les localités d'Itzig et de Fentange.



NEUGESTALTUNG IN HESPERINGEN

Rahmenbedingungen und Herausforderungen des Projektes

- Wasserwirtschaftliche Belange
- Lage in der Überschwemmungszone
- Renaturierung des Itziger Bachs
- Verkehrliche Belange
- Belastungssituation der Route de Luxembourg
- geplantes nationales Buspolkonzept
- Notwendigkeit der zweistufigen Funktionsweise des Projektes (Horizont Contournement)
- Anbindung an Naherholungsgebiet Holeschberg (Aufzug)
- Implementierung von zusätzlichen ca. 100 öffentlichen Stellplätzen
- Naturschutzfachliche Belange
- Nähe Naturschutzzone (Natura 2000)
- Städtebauliche Belange
- Umsetzung des städtebaulichen Entwurfs des Wettbewerbsbeitrags
- Festlegung einer geeigneten Nutzungsmischung für den Ortsmittelpunkt
- Geeignetes Entwicklungsmodell für Kommune und BCEE
- Infrastrukturelle Belange
- Diverse großdimensionierte Bestandsinfrastrukturen (Mischwasser, Schmutzwasser, Regenwasser)



DER "PLACE POL JOME "

Plangebietsgröße: **ca. 14.790 m²**

Funktionen: **Wohnen, Handel,
Dienstleistung,
Gastronomie**

Ratio Wohnen/Nicht Wohnen: **ca. 70/30**

Anzahl Gebäude: **5**

Anzahl Geschosse: **3 - 4**

BGF: **ca. 10.250 m²**

Wohneinheiten: **63 WE**

Stellplatzanzahl: **ca. 120 SP (108 TG,
13 oberirdisch)**



*Standort Route de Thionville, Perspektive aus
Luxemburg kommend Richtung Frisange*

*Standort Route de Thionville, Perspektive aus
Frisange kommend Richtung Luxemburg*



*Standort Route de Thionville,
Fahrstuhl Hesperingen - Holleschberg*



PROJET DE RENOVATION, DE DE L'ÉCOLE HOWALD

En 1968, le conseil communal de Hesperange prend la décision de faire construire une nouvelle école pour répondre à l'importante croissance démographique de la commune. Ce projet sera celui de l'école Howald Plateau.

D'autre part, la construction d'une extension qui accueillera 4 salles de classe avec locaux annexes, mais également de nouveaux locaux pour la Maison Relais avec un espace de jeu extérieur. Cette extension permettra également de résoudre une partie des



De 1968 à 1980, ce sont ainsi 6 bâtiments qui sortent de terre avec des fonctions diverses. L'école est actuellement composée de 4 bâtiments principaux et de 3 annexes qui représentent 22 salles de classe, 7 salles pour le personnel et l'administration, 4 salles d'accueil et 2 réfectoires pour la Maison Relais. L'avant-projet détaillé avait été validé en date du 25 octobre 2020 par le conseil communal et se déroule en 2 phases principales. La phase 1, actuellement en cours, concerne la mise en conformité et la rénovation des espaces de la salle de musique, de la piscine et partiellement du bâtiment vis-à-vis de l'église. La phase 2 débutera courant 2021 et se déroulera en 2 parties (phase 2A et phase 2B). La phase 2A permettra de répondre à la demande de pièces d'accueil et salles de classe supplémentaires pour l'école et la Maison Relais.

D'une part, un nouveau bâtiment comportant un sous-sol technique avec un nouveau système de chaudière à copeaux de bois et 3 niveaux scolaires comptabilisant 15 nouvelles salles de classe et leurs locaux annexes (salle de professeurs, locaux copieur, ménage, etc...).



MISE EN CONFORMITE ET D'EXTENSION PLATEAU

problèmes de circulations verticales existants grâce à la création d'un nouveau noyau de circulation avec ascenseur qui connectera les bâtiments adjacents.

Les deux nouvelles constructions seront en liaison souterraine pour garantir la circulation

des enfants pour l'ensemble des locaux de la Maison Relais et l'évacuation d'urgence.

Enfin, les réseaux enterrés seront redessinés pour intégrer deux cuves de rétention qui permettront d'alimenter les éléments sanitaires en eau afin d'économiser l'eau potable

hors du circuit de consommation. Des panneaux thermiques seront également employés en toiture pour améliorer l'indépendance énergétique du site.

Dans la phase 2B, qui débutera courant 2023, quatre extensions seront créées et une partie du reste du site sera rénovée et transformée.

Ainsi, le bâtiment vis-à-vis de l'église se verra doté d'une nouvelle bibliothèque qui redéfinira complètement la séquence d'entrée. La réorganisation des espaces dans ce bâtiment permettra également d'ajouter encore deux nouvelles salles de classe et de transformer l'entrée en introduisant une nouvelle loge concierge.

Le bâtiment abritant la piscine profitera lui aussi d'une extension qui permettra d'aménager une nouvelle entrée principale, d'offrir plus de générosité et de confort aux locaux de la piscine et à sa partie technique et de compléter la nouvelle offre scolaire par l'ajout de deux dernières salles de classe. Ces espaces seront connectés aux bâtiments adjacents par la construction d'un nouveau noyau de circulation doté d'un ascenseur.



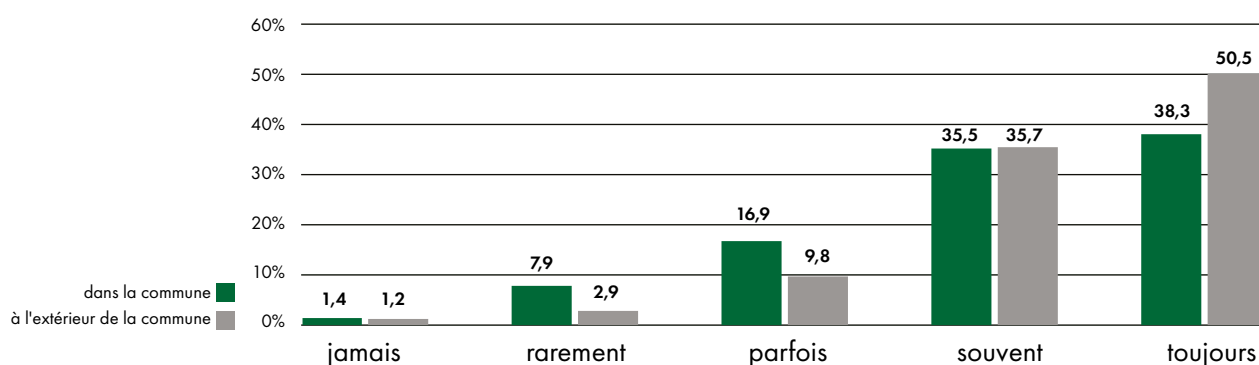
Le bâtiment du hall sportif sera transformé et mis en conformité sur l'ensemble de ses niveaux, hormis l'espace du gymnase (rénové il y a peu). Pour finir, une nouvelle salle multifonctionnelle avec buvette sera construite en extension au dernier niveau, en connexion avec le nouveau noyau de circulation. Enfin, les espaces extérieurs seront ponctuellement repensés pour offrir de nouvelles zones de jeux aux enfants.

LA DIVERSITE CULTURELLE DANS LES RELATIONS AVE



Enquête sur l'intégration et le vivre ensemble dans la commune de Hesperange

Avec quelle fréquence rencontrez-vous des personnes d'une autre nationalité ou d'une autre culture (à l'exception de vos membres de famille)?



Fréquence des rencontres avec la diversité

Une très large majorité de personnes rencontre des personnes d'origine ou de culture différente : si l'on additionne les positions « Souvent » et « Toujours », il y a 73,8% (dans la commune) et 86,2% (à l'extérieur de la commune) qui affirment rencontrer la diversité culturelle.

A l'inverse, un quart des répondants ne rencontrent jamais, voire rarement ou seulement parfois la diversité dans la commune de Hesperange.

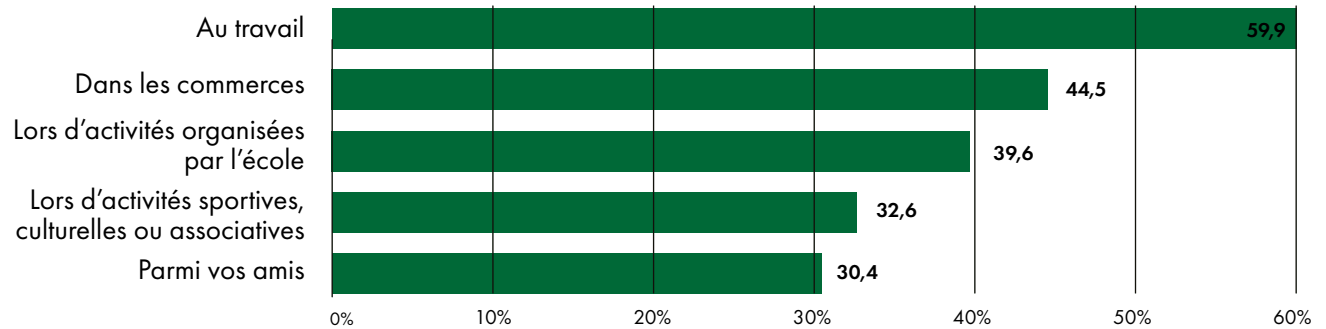
Des différences apparaissent selon le lieu de ces rencontres. Les résultats montrent que c'est

à l'extérieur de la commune que la diversification des contacts est la plus importante.

Si l'on observe ce qui se passe dans la commune de Hesperange, les catégories qui sont en contact le plus régulier avec la diversité culturelle sont les jeunes et les catégories actives (autour de 40% pour la mention « toujours ») ; c'est moins le cas pour les plus de 60 ans (26,6%). La même observation vaut pour la diversité rencontrée à l'extérieur de la commune dans des proportions encore plus importantes : les jeunes et les actifs sont



C LES PROCHES



Lieux de rencontre de la diversité

entre 50 et 66% à être en contact avec des personnes de nationalité ou de culture différente à l'extérieur de la commune, alors que c'est seulement le cas pour 31,6% des plus de 60 ans.

Il est intéressant de noter que la situation familiale a une influence²⁹ largement significative sur ce phénomène. Ainsi, les personnes avec enfants sont 56,6% à estimer avoir très souvent des rencontres avec des personnes d'autres cultures ou nationalités, alors qu'elles ne sont que 33,3% chez les personnes vivant seules et 30,1% chez les personnes en couple.

Côté nationalités, il n'y a pas de différences statistiquement significatives quant à la diversité des relations dans la commune.

Encore une fois, notons que les nationalités étrangères rencontrent plus souvent la diversité à l'extérieur qu'à l'intérieur de la commune.

Ce phénomène de la diversité des relations ne diffère pas selon le genre de la personne, ni selon son revenu ou son niveau d'études (il n'y a pas de lien entre l'âge de sortie des études et le fait d'avoir des rencontres diversifiées), ni selon sa localité de résidence. De même, et de manière plus étonnante, cela ne diffère pas non plus selon le nombre d'années passées au Luxembourg ou dans la commune de Hesperange. Certes, on observe une évolution en fonction du nombre d'années, mais elle n'est pas linéaire ni significative. Cela est en partie expliqué par le fait que, pour les primo-arrivants, l'âge d'arrivée au Luxembourg ou dans la commune de Hesperange peut être très différent. Et que comme on l'a vu, les parents avec enfants sont susceptibles d'être plus souvent confrontés à la diversité même s'ils résident depuis moins longtemps dans la commune ou au pays (écoles, activités des enfants).

Des différences importantes existent entre les différents lieux de rencontre potentielle avec des personnes qui partagent une autre nationalité ou culture.

Le travail est le premier contexte de fréquentation de la diversité choisi par près de 60% des répondants. Viennent ensuite les commerces, les activités scolaires, les activités sportives, culturelles ou associatives et enfin les amis. Il est intéressant de noter la nature particulière du contexte du travail : c'est un endroit de rencontre important mais ce contexte s'« impose » en grande partie au travailleur et donc également les cultures et nationalités des collègues de travail. La fréquentation de cette diversité, même si elle est la plus importante, ne résulte pas d'un choix délibéré et intentionnel du travailleur.

C'est tout l'inverse pour les réseaux d'amis, dont on peut légitimement supposer qu'ils sont le résultat d'affinités électives et le produit d'une expérience relationnelle inscrite dans la durée et le plaisir. Or, c'est dans ce contexte que l'on trouve le moins de diversité comme cela était déjà observé dans une autre étude du CEFIS30. Ainsi, plus de 80% des personnes au Luxembourg affirmaient avoir des amis dont la plupart partageaient la même couleur, la même langue maternelle et la même nationalité. On peut faire une réflexion similaire pour le choix des activités sportives, associatives ou culturelles dont la fréquentation résulte probablement d'un choix délibéré (sachant que d'autres éléments jouent aussi : offre de services, contraintes diverses, facilité de mobilité, ...) et qui se pratiquent également dans un contexte moins diversifié.

Concernant le travail, les résultats montrent que les Belges (85,6% de mention « très souvent ») ont des opportunités de rencontre de la diver-

sité plus importante que les Portugais (65,2%) ou les Luxembourgeois d'origine (58,4%). Les autres nationalités se situant entre ces deux groupes. La segmentation relative du marché du travail et la présence des Luxembourgeois dans le secteur public expliquent probablement en majeure partie ce phénomène. Ainsi, si l'on regarde le statut professionnel, parmi les catégories d'actifs, les fonctionnaires nationaux ou communaux rencontrent le moins souvent la diversité (50% de mentions « très souvent ») alors que les indépendants le citent à 66,7%, les salariés à 76% et les fonctionnaires internationaux à 87,5%.

Le niveau d'études représente aussi un marqueur intéressant pour comprendre la diversité au travail. Ainsi, le potentiel de rencontre de la diversité va augmenter en fonction du dernier diplôme obtenu allant des études primaires (37,5% de mention « très souvent » aux études supérieures et l'université (72,3%).

Parmi les amis, des différences apparaissent en fonction de l'âge : plus on vieillit, plus les réseaux deviennent moins diversifiés. Des écarts existent selon les nationalités, mais de manière moins significative : les Portugais (54,1%) et les petits groupes nationaux (les autres nationalités européennes à 60% ou de pays tiers à 46,4%) comptent très souvent des amis de culture ou de nationalité différente. C'est moins le cas pour les groupes nationaux plus importants comme les Français (31,4%), les Luxembourgeois (26,1%), les Italiens (25%), ou les Belges (20%). Ainsi, à l'exception étonnante des Portugais³¹, on peut observer que plus un groupe national est grand, moins ses réseaux d'amis seront diversifiés, montrant par là un potentiel effet de « masse critique » nécessaire et suffisant pour permettre un regroupement communautaire.

ALZINGEN, ROTHWEIT II

RESIDENCE

INTERGENERATIONNELLE

Objectifs



La Fondation souhaite créer des unités de logements locatifs à caractère intergénérationnel dans le cadre du PAP Rothweit II. Le projet vise la construction de deux immeubles englobant :

1. des appartements pour personnes âgées (P.A.) à revenu modeste. Il s'agit ici d'allier vie privée, vie en groupe et ouverture vers l'extérieur (prévenir l'isolement)
2. un kot communautaire à projet, par résidence, pour une demi-dizaine d'étudiants habitant des chambres. Le projet de ce kot consistera à soutenir et à animer les P.A. au quotidien selon un concept à élaborer. D'un point de vue architectural, il s'agira de réunir une demi-douzaine de chambres d'étudiants et des pièces communes (salle de bain/salle à manger/cuisine/débarras)
3. un appartement d'urgence mis à disposition de la commune
4. une surface située au rez-de-chaussée de la résidence du lot 37 affectée à une profession libérale, des équipements de service public, d'activité de commerce ou autre. La commune s'engage à devenir propriétaire de ce lot respectif (y inclus les emplacements de parking y associés).

Concept

La résidence intergénérationnelle est d'abord un projet de construction d'une résidence, mais dès le départ c'est aussi un projet de logement social et de vie communautaire. En ce sens, la résidence intergénérationnelle est un projet innovateur. L'idée d'un voisinage organisé entre deux populations complémentaires, des personnes âgées et des étudiants, générant idéalement une entraide quasi naturelle au quotidien, a été au départ d'une réflexion sur un concept de vie commune. L'hypothèse sous-jacente est que la vie dans une véritable communauté présente des avantages de taille :

Pour les jeunes :

- expérience concrète d'une solidarité intergénérationnelle
- contrepoint au versant négatif de l'individualisme (repli sur soi « chacun pour soi », égoïsme, rupture du lien social, perte d'un sentiment collectif et de solidarité)

Pour les personnes âgées :

- Confrontations avec des jeunes et leurs perspectives d'avenir
- Atténuation de la solitude et du repli sur soi
- Prolongement de l'autonomie existante
- Vieillesse active

Pour tous :

- Habitat agréable et convivial (absence de conflits)
- Vie sociale plus riche

L'organisation de la vie en commun des deux populations cible, les P.A. et les étudiants, se base sur un certain nombre de petits services aux P.A. en perte d'autonomie.

Ces services sont :

- Aide à la mobilité (car-sharing?) / transport
- Buanderie
- Animation/Sorties
- Soutien pour faire les courses
- Petites réparations
- Soutien administratif

Parmi l'ensemble des services extérieurs existants, l'accès aux services suivants est facilité :

- Réseau d'aide et de soins dans le cadre de l'assurance dépendance.
- Conseil par un professionnel du social sur demande, dans le cadre des services offerts par Caritas Luxembourg et ses associations partenaires.
- Participation aux activités proposées par les diverses associations de la commune.



Critères clés du projet

- Transport en commun à proximité
- Ligne de Bus directe à la Gare de Luxembourg / Howald (éviter des pertes de temps importants pour les étudiants qui doivent se déplacer à l'Université à Esch)
- Commerces pas trop éloignés (Permettre aux personnes âgées mobiles de faire leurs courses)

LA SECURITE EST NON NEGOCIABLE



Sur ces mots clés est basée la politique de prévention des risques au travail. La sécurité est non-négociable. "Ce principe souligne l'importance de cette mission", nous confie Andrea Nicoletti en charge du service de sécurité et santé au travail et assisté par Thierry Meisch. Ils surveillent tous les deux les méthodes de travail et les moyens mis en œuvre sur le terrain afin de garantir à chaque ouvrier et employé de la commune des conditions de sécurisation qui correspondent aux normes en vigueur. Des évaluations et des études de risques font partie des tâches quotidiennes afin de définir les mesures à prendre pour prévenir tout genre d'accident et d'incident.

Tout le monde est impliqué dans ce défi journalier: le personnel communal, membres du Collège des Bourgmestre et Echevins tous engagés dans le but de mettre en place une stratégie sécuritaire.



Le service SST (sécurité & santé au travail) est en charge de l'élaboration, la tenue à jour, l'affichage et la communication des plans d'alerte, d'alarme, d'intervention et d'évacuation des bâtiments communaux. En concertation avec des équipes multidisciplinaires et expertes dans la matière, ils définissent ensemble les lignes directrices à suivre en cas d'incident. Ainsi la commune de Hesperange est une des premières communes qui dispose d'une procédure de gestion d'incident et

de crise pour les écoles fondamentales, les maison relais et les crèches. Le service SST se tient à disposition des administrations dans le domaine de la sécurité au travail (l'assurance accident, le service de la médecine au travail ainsi que l'inspection du travail et des mines). Définir une stratégie permettant à l'entreprise de développer la sécurité et la santé au travail reste un défi permanent car les normes de sécurité et de prévention n'arrêtent pas d'évoluer. Une boucle sans fin....

Subvention communale concernant la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de mise en valeur des énergies renouvelables sur le territoire de la commune de Hesperange

Dans sa séance du 26 octobre 2020 le conseil communal a voté une subvention pour les travaux, constructions et installations suivants réalisés dans la cadre de la rénovation de bâtiments existants.

- a. Isolation thermique extérieure ou intérieure des murs extérieurs d'une habitation existante par des isolants qui sont intégralement de nature minérale ou qui sont constitués exclusivement de matériaux renouvelables et fixés de manière mécanique ;
- b. Isolation thermique de la toiture ou de la dalle supérieure contre une zone non chauffée d'une habitation existante ;
- c. Isolation thermique des murs contre le sol ou une zone non chauffée d'une habitation existante ;
- d. Isolation thermique de la dalle inférieure contre une zone non chauffée d'une habitation existante ;
- e. Installations solaires thermiques ;
- f. Installation de pompes à chaleur géothermiques ;
- g. Installation d'un chauffage central à granulés de bois, à plaquettes de bois ou à bûches.

Bénéficiaires

Les subventions pour les travaux, constructions et installations mentionnés ci-dessus sont accordées aux bénéficiaires d'une allocation d'une subvention analogue par l'Etat.

Ne sont pas éligibles :

- Les investissements réalisés sur des immeubles respectivement parties d'immeubles destinés à un usage professionnel et/ou commercial ;
- Les installations d'occasion.

Le bénéfice du présent règlement n'est accordé qu'une seule fois par installation et par site.

Montant

Le montant de la subvention communale s'élève à 30 % de la subvention allouée par l'Etat.

La subvention communale ne peut pas dépasser le montant de 7.200,00 €.

Le cumul des subventions étatiques et communales ne peut en aucun cas dépasser les coûts d'investissements réels.

Conditions et modalités d'octroi

La demande pour obtenir la prime est à présenter au collège des bourgmestre et échevins à l'aide du formulaire mis à disposition par l'administration communale de Hesperange.

La demande doit être introduite sous peine de forclusion dans un délai d'un an à partir de la date de la décision étatique concernant l'octroi de la subvention de l'Etat. Une copie de cette décision doit être jointe à la demande. La commune peut demander toute pièce supplémentaire qu'elle juge nécessaire pour pouvoir vérifier le respect des conditions requises pour pouvoir bénéficier de la subvention.





Centre d'Initiative et de Gestion Local
Hesperange

CIGL Hesperange a.s.b.l.
3 rue Jean Steichen, L-5868 Alzingen
Tel. 24 83 61 1

Le bureau du CIGL Hesperange restera fermé
pendant les vacances de Noël,
notamment du 25.12.2020 au 03.01.2021.



LE CIGL HESPERANGE INFORME

Le CIGL Hesperange remercie son aimable clientèle pour la confiance et le support dont elle nous a fait preuve tout au long de l'année 2020.

Le Conseil d'administration et les équipes du CIGL Hesperange a.s.b.l. vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année 2021.

Atelier de menuiserie Tic Tac

L'Ambiance Jardins a eu lieu entre le 24 et 25 octobre 2020 et nous sommes ravis de pouvoir vous informer que notre service de menuiserie « Tic Tac » était présent sur cet événement.

Nous avons exposé aux visiteurs les nouveaux produits et le retour était très positif. Nous désirons ainsi vous faire profiter des mêmes offres et nous vous invitons donc à inspecter les photos sur cette page ou bien de contacter le

bureau du CIGL Hesperange voire même de venir contempler notre atelier.

La gamme des nichoirs à oiseaux, des nichoirs à chauve-souris, des mangeoires, hôtels à insectes, bacs à fleurs, jardinières et potagers est complétée par des meubles de jardins et par des jeux pour enfants.

Faites dès à présent votre commande et soutenez le circuit court, écologique et social.

Nous vous serons très reconnaissants.

HOCHBEETE / BAC POTAGER

Abholpreise inkl MwSt / Prix TTC à l'enlèvement

Länge/Longueur	Breite/Largeur	100 cm Outdoor/Extérieur	100 cm Terrasse
120x100 cm	A1	120,00 €	A2 130,00 €
180x100 cm	B1	180,00 €	B2 190,00 €
240x100 cm	C1	240,00 €	C2 250,00 €

DÉCO JARDIN / GARTENDEKO

Abholpreise inkl MwSt / Prix TTC à l'enlèvement

Produit / Produkt	Maße / Dimensions	Preis / Prix
Nistkasten "Meise" / Nichoir "Mésange"	18 x 18 x 25	19,00 €
Nistkasten "Sperling" / Nichoir "Moineau"	18 x 18 x 25	19,00 €
Fledermauskasten / Gîte à chauves-souris	24 x 20 x 65	39,00 €
Futterkrippe / Mangeoire "F1"	32 x 20 x 32	15,00 €
Futterkrippe / Mangeoire "F2"	50 x 36 x 42	22,00 €
Insektenhotel / Hôtel à insectes	40 x 18 x 40	39,00 €
Futterkrippe / Mangeoire "F3"	30 x 20 x 30	29,00 €
Blumenkasten / Jardinière	100 x 18 x 28	70,00 €

MEUBLES DE JARDIN / GARTENMÖBEL

Abholpreise inkl MwSt / Prix TTC à l'enlèvement

Produit / Produkt	Maße / Dimensions	Preis / Prix
Table basse	118 x 63 x 47	180,00 €
Banc Lounge 1 pers	92 x 88 x 80	260,00 €
Banc Lounge 2 pers	152 x 88 x 80	340,00 €
Banc Lounge 3 pers	202 x 88 x 90	420,00 €
TOMMEL	75 x 80 x 65	550,00 €
Chatterie / Katzenhaus	45 x 45 x 45	60,00 €

Option: Huile, vernis écologique ou peinture

50,00 €





GEGEN EIS UND SCHNEE BESTENS VORBEREITET



Die Verantwortlichen der Gemeinde Hesperingen haben vorgesorgt und sich für den Winter Reserven von 450 Tonnen Salz angelegt. Insgesamt stehen 16 Leute, nach einem präzise aufgestellten Bereitschaftsplan auf Abruf bereit, um zu jeder Tageszeit die einsetzende Glätte infolge Schnee, Reif oder Eis auf den Gemeindestraßen und Wegen beseitigen zu können. Dabei kommen bei glatten Straßen 3 Fahrzeuge und bei Schnee 6 Fahrzeuge zum Einsatz. 14 bis 16 Leute stehen zusätzlich bereit um Eis und Schnee auf den Bürgersteigen, Treppen öffentlicher Gebäude, Schulhöfen, usw zu beseitigen.



AVIS

Au cas où la circulation serait devenue dangereuse ou difficile à la suite de verglas ou de chutes de neige, les occupants sont tenus de dégager suffisamment les trottoirs devant leurs immeubles. Il sont obligés de faire disparaître la neige et le verglas ou de répandre des matières de nature à empêcher les accidents.

63km

Auf einem Weg- und Straßennetz von 63 km sind die Streudienste der Gemeinde Hesperingen unterwegs um mögliche Gefahrenquellen zu beseitigen. Dabei wird nicht nur trockenes Streusalz verwendet sondern zusätzlich nach Bedarf, auch mit Feuchtsalz gearbeitet. Es handelt sich hier um trockenes Auftausalz das mit einer Salzlösung angefeuchtet wird. Dadurch haftet es auf reif- und eisglatter Fahrbahn besser als Trockensalz, setzt dazu den Auftauprozess schneller in Gang und hält die Straßen länger eisfrei.

So viel Salz wie nötig, so wenig wie möglich !

Durch eine präzise Einstellung der Dosiermaschinen können die Quantitäten an Salzmenen die gestreut werden, genauestens programmiert werden und somit den Straßenverhältnissen angepasst werden (zwischen 5 g und 40 g/m²).



SYSTEME D'ECHANGE LOCAL

reebou.hesperange.lu



Qu'est-ce que c'est que la plate-forme « Reebou » ?

Nous sommes une communauté toujours grandissante de personnes de tout âge et de toutes les couches sociales qui ont pour but de s'entraider en échangeant des services, des travaux ou même des objets.

Comment les échanges sont-ils valorisés ?

La philosophie de départ consiste à échanger et partager sans avoir recours à l'argent. Les prestations rendues sont simplement valorisées et régulées à l'aide de « Smileys ». Un « Smiley » équivaut à une minute de service rendu. Les « Smileys » ainsi rassemblés peuvent alors être échangés contre des prestations auprès d'autres membres de la communauté. L'objectif étant de créer une vraie chaîne humaine de solidarité.

Qu'est-ce qui peut être échangé ?

Nous avons toutes et tous des compétences à transmettre. Chacun d'entre nous constitue une ressource pour autrui. Aussi, qu'il s'agisse de temps, de savoirs et savoir-faire, de conseils, d'aide, ... il n'existe en ce sens pas vraiment de limites aux échanges.

Quelques exemples :

Aide aux devoirs à domicile, petits travaux de réparation/bricolage, jardinage, nettoyage, traductions, ateliers cuisine et/ou pâtisserie.

On peut très bien aussi échanger des biens dont on n'a plus aucune utilité et dont on sait qu'ils pourront servir à un autre membre de la communauté. Dans ce cas, les membres s'accorderont sous seing privé entre eux sur l'échange et/ou sur le montant de « Smileys » à échanger.

Comment la plate-forme fonctionne-t-elle en pratique ?

Tout nouvel adhérent à la plate-forme « Reebou » recevra au moment de son enregistrement un identifiant ainsi qu'un mot de passe de manière à pouvoir gérer online son/ses débits-crédits de « Smileys ». Il aura dès lors accès à toutes les offres et demandes des autres membres. Selon ses besoins, le nouvel adhérent contacte lui-même les membres susceptibles d'y répondre et s'entend avec eux sur la prestation à fournir et sur la contre-valeur en « Smileys ». Dès lors que la prestation aura été fournie, le membre bénéficiaire valide l'échange online afin que le compte de celui qui a rendu le service soit crédité de la contre-valeur en « Smileys » fixée au préalable.



AVIS OFFICIELS

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal a pris les décisions suivantes lors des séances susmentionnées :

Date de la séance et Objet	Approbation
21.09.2020 Lotissement de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Hesperange, section B d'Izsig, sous le numéro 538/5	/
21.09.2020 Règlement général de la circulation – modifications à durée déterminée : <ul style="list-style-type: none"> • Howald, rue des Bruyères • Howald, rue Théodore Gillen • Howald, rue du Couvent • Hesperange, rue du Stade 2000 • Fentange, rue de Bettembourg • Alzingen, rue de l'Eglise 	Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 16.10.2020 et par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 29.10.2020, référence 322/20/CR /
26.10.2020 Règlement communal relatif à l'octroi d'une subvention communale concernant la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de mise en valeur des énergies renouvelables sur le territoire de la commune de Hesperange	/

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

SERVICE MEDIATION

Vous avez un problème de voisinage ?

Bruits, plantations, dégradations, travaux, animaux, droit de propriété, etc. N'attendez plus ! Venez rencontrer un(e) médiateur(trice) à la commune !

La médiation est volontaire et confidentielle favorise un climat de dialogue et de coopération lors d'un conflit de voisinage permet de trouver une solution satisfaisante pour chacun est gratuite pour les parties concernées, la commune prend en charge la rémunération du médiateur peut être une alternative aux procédures judiciaires coûteuses fait appel à la responsabilité des parties Comment ça marche ? Chaque

personne reçue dans le Service de Médiation bénéficiera d'une écoute individuelle et attentive. En fonction de vos besoins, le service mettra en place les démarches nécessaires à la gestion de votre conflit. Le Service de Médiation de la commune de Hesperange est à votre écoute.

Comment contacter le Service de Médiation ?

Laissez un message ainsi que vos coordonnées par mail à mediation@hesperange.lu ou bien téléphonez au 36 08 08 2499. Un(e) médiateur(trice) vous contactera dans les plus brefs délais.





Fanfare Izeg feiert 100 Joer

Léif Leit a Frënn vun der Izeger Musek,

2020 sollt e ganz besonnescht Joer ginn, well mir den 100. Gebuertsdag vun eisem Veräi feiere wollten. Mir haten eis fir dëst Evenement esou munches virgeholl. Leider konnte mir dëst awer duerch déi bekannte Grënn net alles ëmsetzen. No e puer flotte Concerten hu mir missten de Rescht vun eise Manifestatiounen ofsoen.

Mir hunn decidéiert, datt déi lescht Aktivitéit am Kader vum Centenaire de **Galaconcert vun der Izeger Musek den 8. Mee 2021 am CELO** wäert sinn. Bis dohin hoffe mir, datt alles erëm eenegermoossen normal leeft.

No dësem Concert wäert dann och e Buch iwwert eis lescht 25 Joer Veräinsgeschichte erauskommen, mat flotten Artikelen, Anekdoten a Fotoen.

Sidd Dir um Buch intresséiert? Dann hutt Dir 2 Méiglechkeeten:

- Gestëfte Säit am Buch: vun 100€ un
- Comité di Patronage: vu 50 € un

Dir kënnt de Montant op de Kont **LU20 0019 5455 3002 7000 (BCEELULL)** vun **100 JOER IZEG MUSEK** iwwerweisen.

Gitt w.e.g. bäi Ärer Iwwerweisung Ären Numm, Är Adress an déi gewünschte Formule un. Wann Dir net wëllt, datt Ären Numm am Buch gedréckt gëtt, schreift w.e.g. „**ANONYM**“ an d’Kommunikatioun. Fir méi Informatiounen oder bei Froen, kontaktéiert eis iwwert eis Emailadress: fanfizeg100Joer@gmail.com

Mat musikalesche Gréiss

Den Organisationscomité vun
100 Joer Izeger Musek



WUSSTEN SIE SCHON, ...

... dass die „Wolleffsmillen“ eigentlich die zweite Mühle der Ortschaft Hesperingen gewesen ist?

Tatsächlich war die Bann-Mühle an der Alzettebrücke die ältere und weil die Herrschaft Hesperingen in den Händen der Badener Grafen lag (womöglich schon der Herren von Rodenmacher vorher), waren die Einwoh-

ner an diese Mühle gebunden, d. h. sie mussten dort mahlen lassen. Die Mühle war zeitweise auch ein Brauhaus und kam anschließend in den Besitz der Familie Tesch. Sie verlieh der Mühle ihren späteren Namen „Teschmühle“.



Auf der Ferraris-Karte (1771-1777) war die Neumühle als „Moulin de Hesperange“ eingezeichnet (oben). Anders als die Bannmühle lag sie abseits der Ortschaft.



Ein Bericht des Lieutenant Pierre der Gendarmerie Nationale (die Franzosen hatten Luxemburg von 1795-1815 besetzt) vermerkt, dass die Hesperinger Bürger entgegen den französischen Bestimmungen weiterhin an ihrem Glauben festhielten. Dabei erwähnte er, dass die Statue des hl. Donatus über dem Mühleneingang nicht entfernt worden war. Sie wurde in der 2. Hälfte des 20. Jahrhunderts durch eine Muttergottesstatue ersetzt.

Foto von François Schroeder (Fentingen)

Johann Georg Wolff (1838-1901), Sohn des Müllers Joseph Wolff-Steichen. Nach glänzenden Studien wurde er Geistlicher, lehrte am bischöflichen Konvikt und war später Professor am Priesterseminar Luxemburg. Von 1869-1881 und von 1884 bis zu seinem Tode war er Pfarrer in Contern.

Karl Arendt: Porträt-Galerie hervorragender Persönlichkeiten aus der Geschichte des Luxemburger Landes von ihren Anfängen bis zur Neuzeit, Band VI, Luxemburg 1910, S. 69



Blick in das Alzettetal im Bereich der Hesperinger Mühle. Den Mühlengraben kann man gut erkennen. Die Mühlräder befinden sich in den Anbauten rechts. Im Hintergrund sieht man das Howalder Plateau, damals noch fast unbebaut. Postkartenstempel 20.05.1903, Sammlung Roland Schumacher (Fentange)



1770 dann erbat der 1727 geborene Johann Peter Eydt, Sohn der Müllersleute Johann Peter Eydt und Anne Marie Kuhn aus der Neumühle von Siechenhof, mitsamt seiner Ehefrau Christine Michaelis die Erlaubnis, eine neue Mühle nahe der Alzette am Fuße der Anhöhe zum Howald errichten zu lassen. Diese wurde als Freimühle mit den eigenen Mitteln des Ehepaares errichtet und weder Müller noch Einwohner waren an sie gebannt. Sie erhielten die Erlaubnis vom Markgrafen von Baden trotz der Konkurrenzbefürchtungen des Bannmüllers Nicolas Grünewald (sein Einspruch wurde am 23.09.1783 abschlägig beschieden) und nach dem Bau (1770) erhielt die zweite Mühle in der Ortschaft den Namen „Neumühle“. Über der Tür vermerkten die Erbauer: „O DEUS OMNIPOTENS CONSERVARE MEMENTO HANC JOANNIS PETRI EIDT QVAE ET CHRISTIANAE MICHAELIS EXPENSIS HIC EST AEDIFICATA DOMUS“



Von links nach rechts: Catharina Muller (1881 geb.), Peter Muller (Ingenieur, 1885-1939), Marie Josephine Muller-Wolff (1855-1917), Johann Peter Muller (Redemptoristenpater, 1884-1932), Ferdinand Mathias Muller (vorne, 1895-1953), Mathias Muller-Wolff (1854-1917), Marie Muller (Ordensschwester, 1882-1944), (Catharina) Mathilde Muller (vorne, Lehrerin und Kinderbuchautorin, 1893-1941)
Archiv Rina Muller-Scheeck (Hesperange)



Briefkopf von 1917
Sammlung Maurice Kirsch (Itzig)



Am 22.10.1945 ereignete sich ein tragischer Verkehrsunfall vor der Mühle. Bei dem Zusammenstoß zwischen Jangeli und drei Militärlastern, die mit Benzinkanistern beladen waren, kam es zur Explosion, bei der acht US-Soldaten zu Tode kamen. Ein Mahnmal (mittlerweile das dritte) erinnert an das Ereignis. Archiv Nic. Godart (Alzingen)



Foto von Tony Krier aus dem Jahr 1949
Copyright Photothèque de la Ville de Luxembourg



Ferdinand Muller mit seiner Ehefrau Julie Klein und den beiden Söhnen Julien (links) und Fernand (rechts)
Archiv Rina Muller-Scheeck (Hesperange)



Im rückwärtigen Bereich des Gebäudes (auf dem Foto ganz rechts) befand sich früher ein Sägewerk (schon 1893 belegt).
Foto von François Schroeder (Fentange)

(O allmächtiger Gott, erhalte dieses Haus, das von Jean-Pierre Eidt und Christiane Michaelis aus ihren Mitteln hier errichtet wurde).

Die Besitzverhältnisse änderten aber wie so oft bei Mühlen (nicht umsonst heißt es im Lied „Das Wandern ist des Müllers Lust ...“) sehr schnell. Bereits am 21.11.1778 gelangte Nicolas Kuffer in einer öffentlichen Versteigerung für 1.500 Reichsthaler in ihren Besitz, um sie 1786 dann an Martin Arnoth abzutreten.

Gegen 1850 kam die Mühle in den Besitz von Joseph Wolff (01.06.1806-24.08.1868) aus der Neumaxmühle (Mamer). Er und seine Ehefrau Catherine Steichen (aus Kehlen gebürtig, 05.09.1817-13.04.1886) hatten am 11.05.1837 in Mamer geheiratet. Die Familie bekam 9 Kinder, welche teils auf der Neumaxmühle (fünf Kinder) und teils auf der Neumühle in Hesperingen (vier Kinder) geboren wurden. Der Besitzer gab der Mühle ihren heutigen Namen, wobei auch die Schreibweise mit Doppel-F zu beachten ist, da die Bezeichnung von dem Familiennamen des Besitzers herrührt und nicht von dem Canis lupus „Wolf“. Richtigerweise muss es also „Wolffsmühle“ oder „Wolleffsmillen“ heißen und geschrieben werden.

Am 26.05.1850 reklamierten bereits verschiedene Einwohner gegen den Müller, der den Weg entlang der Alzette widerrechtlich in Besitz genommen hatte. Es kam sogar zum Prozess, der folgendermaßen endete, dass der Weg oberhalb der Mühle verlegt wurde und der Müller ein zum Zugang nach den „Sangen“ benötigtes Terrain unentgeltlich abtrat. Am 04.02.1880 heiratete (Nicolas) Mathias Muller (Bruchermühl, Contern) die Tochter des Hauses Marie Josephine Wolff (geb. am 26.06.1855) und übernahm die Mühle. 1917 verstarben die beiden Eltern und die Kinder kamen von 1917-1925 in den Besitz der „Wolffsmühle“, die anschließend an den jüngsten Sohn Ferdinand Mathias Muller (geb. 18.01.1895 Hesperingen, verst. 06.03.1953 Davos/Schweiz) und seine Ehefrau Julie Klein (geb. 11.07.1896 Hesperingen, verst. 02.10.1944 Luxembourg) übergang. Sie hatten am 17.05.1923 in Hesperingen geheiratet. Nach dem Tode des Vaters 1953 wurde die Handels- und Kundenmühle von dem älteren Sohn (Johann Mathias) Fernand Muller (1924-2001) weitergeführt, während sein Bruder Julien Joseph Mathias (1925-1978) das Restaurant Klein (heute Jardin Gourmand) übernahm. Auch nach dem Tod der beiden Brüder und dem Ende des Mühlenbetriebs ist das Gebäude noch im Familienbesitz. Die Räumlichkeiten werden seit längerem an private Unternehmen vermietet.

Roland Schumacher
Geschichtsfreund von der Gemeng Hesper

Extraits repris de la brochure : Georges Hausemer, 'à propos... des fêtes et traditions' éditée par le Service information et presse du gouvernement, Luxembourg, 2013.

A PROPOS DES FÊTES ET TRADITIONS AU LUXEMBOURG

2 février **Liichtmëssdag (Chandeleur)**

3 février **Saint-Blaise**

À la lumière des lampions

Patron d'un grand nombre de professions artisanales, saint Blaise, l'un des quatorze saints auxiliaires, protégerait non seulement le bétail, mais aussi les gens contre les maux de gorge, les ulcères et la peste. C'est en son honneur que, le soir de sa fête, on procède dans les églises à la « bénédiction des gorges ». La veille, les enfants luxembourgeois vont liichten. Munis de simples Liichtebengelcher (bâtons en bois auxquels sont accrochées des petites bougies ou des lampes à pile), ils vont de porte en porte en chantant une vieille chanson par laquelle ils mendiaient autrefois des vivres, lesquels ont entre-temps cédé la place aux sucreries et à de la monnaie sonnante et

trébuchante: « Léiwer Härgottsblieschen, gëff ons Speck an Ierbessen, ee Pond, zwee Pond, dat anert Joer, da gi der gesond... » (texte que l'on pourrait traduire par : Ô saint Blaise, donne-nous du lard et des petits pois, une livre, deux livres, l'année prochaine, vous serez guéris...). Cette fête compte également parmi les plus anciennes de l'Église catholique ; son nom vient de l'allemand Lichtmesse (« messe de la lumière »). D'après l'Évangile selon saint Jean, cette fête rappelle que le Christ s'est défini lui-même comme la lumière du monde, le soleil levant et celui qui porte la lumière dans les ténèbres. La coutume qui consiste à organiser à ces dates des bénédictions de croix et des processions aux flambeaux, lesquelles étaient également considérées comme l'expression de la joie à l'approche du printemps, remonte à la fin du Xe siècle.

Premier dimanche de carême :

Buergsonndeg (dimanche des brandons)

En proie aux flammes

La coutume païenne consistant à allumer un grand feu pour chasser symboliquement l'hiver et ses esprits malfaisants, tout en accueillant le printemps, était déjà pratiquée dans la Rome antique. Si, à l'époque, ce sont de gigantesques amas de bois qui partent en fumée, on allume de nos jours des croix de bois de plusieurs mètres de haut garnies de paille, de brindilles et d'autres matières inflammables et appelées Buergen. Loin de faire référence à des châteaux forts (signification habituelle de Buerg), ce terme vient du latin comburere et signifie « brûler ». À la fin de l'époque romaine, la coutume du Buergbrennen (le fait de brûler les Buergen)

est reprise par des prédicateurs itinérants chrétiens. Ceux-ci répandaient les cendres sur les pécheurs afin de les inciter à s'amender et les ramener à la raison. Cette fonction du Buergbrennen s'est bien sûr perdue depuis longtemps. Appelé de nos jours parfois « Burn the Cross », ce spectacle flamboyant rassemble les participants autour d'un vin chaud, de saucisses grillées ou d'une soupe aux pois. Dans certaines communes du Grand-Duché considérées comme très traditionalistes, le feu est encore allumé par le dernier couple de la localité à s'être marié. Ou alors par le couple qui se mariera prochainement. Quoi qu'il en soit, le Buergbrennen fait sans aucun doute partie des quelques rares coutumes qui, ayant non seulement survécu au temps et aux changements sociétaux, connaissent même une popularité grandissante.

Quatrième dimanche de carême :

Bretzelsonndeg (dimanche du bretzel)

L'amour sous forme de bretzel

La coutume du Bretzelsonndeg veut que les hommes offrent à la dame de leurs pensées un grand bretzel finement sucré. En contrepartie, ils peuvent espérer qu'à Pâques, les dames leur remettront des œufs de Pâques – sauf lors des années bissextiles. Les rôles sont alors inversés : les filles offrent le bretzel aux garçons, qui, eux, leur donnent les œufs. L'origine exacte de cette coutume est inconnue. On

sait toutefois qu'elle est liée à des cérémonies nuptiales et qu'elle était également appelée Fastenbohnenonntag (terme allemand composé de Fastensonntag et de Bohne, mots signifiant respectivement « dimanche de carême » et « haricot/fève »). Dans la capitale, on a réintroduit récemment un grand cortège lors duquel sont distribuées d'énormes quantités de ces délicieuses pâtisseries – ce qui, plutôt qu'une preuve d'amour, est avant tout une action publicitaire efficace dont profitent les boulangers pâtisseries et quelques autres corps de métiers.

ÜBER FESTE UND TRADITIONEN IN LUXEMBURG



2. Februar: **Liichtmëssdag (Mariä Lichtmess)**
3. Februar: **St. Blasius**

Leuchtende Laternen

Der heilige Blasius, Patron zahlreicher Handwerksberufe, ist einer der vierzehn Nothelfer. Er soll nicht nur das Vieh, sondern auch die Menschen vor Halsleiden, Geschwüren und Pest schützen. Ihm zu Ehren wird am Abend seines Namenstages in den Kirchen die „Halssegnung“ vorgenommen. Am Tag zuvor gehen die luxemburgischen Kinder liichten. Mit schlichten Liichtebengelcher (mit kleinen Kerzen oder batteriebetriebenen Lichtern versehene Holzstäbe) ziehen sie von Haus zu Haus und singen jenes alte Lied, mit dem sie früher Essbares, heute jedoch vornehmlich Süßigkeiten oder

klingende Münze, erbetteln: „Léiwéi Här-gottsbliessen, géiff ons Speck an Ierbessen, ee Pond, zwee Pond, dat anert Joer, da gi der gesond...“ (etwa: Heiliger Blasius, schenke uns Speck und Erbsen, ein Pfund, zwei Pfund, nächstes Jahr werdet ihr wieder gesund ...). Auch dieses Fest zählt zu den ältesten der katholischen Kirche. Sein Name kommt von „Lichtmesse“, Lichtgottesdienst. Laut Johannes-Evangelium erinnert es daran, dass Christus sich selbst als das Licht der Welt definiert hat, als aufgehende Sonne und als derjenige, der Licht ins Dunkel bringt. Vom Ende des 10. Jahrhunderts stammt der Brauch, an diesen Tagen Kreuzsegnungen und Lichterprozessionen durchzuführen, die auch als Ausdruck der Vorfreude auf den bald beginnenden Frühling verstanden wurden.



Der erste Fastensonntag:
Buergsonndeg (Burgsonntag)

Raub der Flammen

Der heidnische Brauch, mit einem großen Feuer symbolisch den Winter und seine bösen Geister zu vertreiben und gleichzeitig den Frühling zu begrüßen, wurde schon im antiken Rom praktiziert. So wie damals riesige Holzhaufen in Flammen aufgingen, zündet man heute meterhohe hölzerne, mit Stroh, Reisig und anderem brennbaren Material umwickelte Kreuze an, die Buergen genannt werden. Dabei handelt es sich aber nicht um Burgen im eigentlichen Sinn. Der Ausdruck stammt vielmehr vom lateinischen comburere ab und bedeutet „verbrennen“. Nach dem Ende der Römerzeit wurde das Buergbrennen (Burgbrennen) von christlichen Wanderpredi-

gern übernommen. Diese streuten die zurückbleibende Asche über die Sünder, um sie zur Besserung und Besinnung zu bringen. Diesen Zweck hat die traditionelle Feier natürlich längst verloren. Heute nennt sich das Spektakel auch schon mal „Burn the Cross“ und versammelt die Schaulustigen bei Glühwein, Bratwurst und Erbsensuppe um die lodernen Flammen. Als äußerst traditionsbewusst gelten jene Gemeinden im Großherzogtum, wo das Feuer noch von dem Paar aus dem Ort entzündet wird, das zuletzt geheiratet hat. Oder zumindest von jenem Paar, das sich in Bälde das Jawort geben will. Wie auch immer – das Burgbrennen zählt zweifellos zu jenen wenigen Bräuchen, die nicht nur sowohl die Zeit als auch alle gesellschaftlichen Veränderungen überdauert haben, sondern sich sogar zunehmenden Zuspruchs erfreuen.



Halbfasten:
Bretzelsonndeg (Bretzelsonntag)

Liebe und Werbung

Am Bretzelsonndeg sollen die Männer der Dame ihres Herzens eine möglichst große, möglichst fein gezuckerte Brezel schenken. Im Gegenzug dürfen sie erwarten, zu Ostern von den Damen die Ostereier überreicht zu bekommen – es sei denn, es steht ein Schaltjahr an. In dem Fall werden die Rollen getauscht. Dann schenken die Mädchen

die Brezel und die Burschen die Eier. Woher dieser Brauch genau stammt, ist nicht bekannt. Tatsache ist allerdings, dass er mit Hochzeitsfesten zusammenhängt und einst auch noch Fastenbohnenonntag genannt wurde. In der Hauptstadt findet an diesem Tag neuerdings wieder ein großer Umzug statt, bei dem das wohlschmeckende Gebäck in rauen Mengen unters Volk gebracht wird – weniger als Liebesbeweis, sondern vielmehr als wirksame Werbemaßnahme zugunsten der Bäcker- und dieser oder jener anderen Zunft.

flexibus

kënn wéi bestallt

☎ **621 830 830**



AUERZAITEN

méindes bis freides: **7.00 bis 19.00 Auer**
samschdes **9.00 bis 17h Auer**

Reservatiounen minimal 30 Minutten a maximal 8 Deeg am Voraus vum Départ

De Service ass gratis

(zënter dem 1.3.2020)

Fahrzieler ausserhalb dem Territoire vun der Gemeng Hesper:

- Cloche d'Or (centre commercial) Aller & Retour kombinéiert
- Gare Sandweiler/Conter
- Seniorie Sainte Zithe Conter

Den Transport ass fir d'Awunner vun der Gemeng

De Mindestalter ass 18 Joer

Ausnahmefäll: Visiten bei den Dokter
Kanner mat gesondheetlechen Problemer
Kanner a Begleedung vun Elteren / engem Erwuessenen
Spezialtransport

De Flexibus ass agefouert ginn als Transportmëttel fir Leit mat ageschränkter Mobilitéit, eeler Leit a Leit déi keen Transportmëttel zur Verfügung hunn. Déi staark Sollicitatioun säitens den Elteren fir hir Kanner féieren ze loossen huet dozou gedroen, dass de Bus denen eigentlech cibléierte Clienten bal net méi zur Verfügung stoung.



HORAIRES

lundi – vendredi **07h00 – 19h00**
samedi **09h00 – 17h00**

Les réservations peuvent être effectuées au plus tard 30 minutes et au plus tôt 8 jours avant le départ.

Le service est gratuit

(depuis le 01.03.2020)

Destinations en dehors du territoire la commune de Hesperange :

- Cloche d'Or (centre commercial) aller/retour
- Gare Sandweiler/Contern
- Seniorie Sainte Zithe Contern

Ce service s'adresse uniquement aux résidents de la commune de Hesperange
âge minimum : 18 ans

Exceptions: visite médicale
enfants malades
enfants accompagnés des parents / un adulte
transport spécial

Le Flexibus a été initialement mis en place comme système de transport pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées ou les personnes dépourvus de moyen de transport. La forte sollicitation du bus de la part des parents pour faire conduire leurs enfants aux activités de loisirs a fait que celui-ci est de moins en moins disponible à la clientèle initialement ciblée.



TRANSPORTS POUR ACTIVITES DE LOISIRS

dans la Commune de Hesperange

Année scolaire 2020/2021

Il est à noter que des retards peuvent être engendrés par la situation dans le trafic.

Afin de pouvoir utiliser ces transports, une fiche d'inscription est à introduire au préalable.

Lundi	
Howald-Fentange /Ecole de musique	
Horaire	Arrêt de Bus
16:00	Howald-MR Wissbei
16:05	Howald Ecole arrêt bus: rue du 9 mai 44
16:20	Hesper MR (pôle d'échange pour Holleschberg)
16:25	Fentange, Ecole de musique

Itzig-Alzingen-Hesperange/Holleschberg	
Horaire	Arrêt de Bus
16:05	Itzig - Ecole
16:08	Itzig - Horra
16:10	Itzig - Institut St. Joseph
16:12	Itzig - Eglise (aubette)
16:14	Itzig - Kapell
16:15	Itzig - Am Kiemert
16:20	Hesper MR (pôle d'échange pour école de musique)
16:25	Holleschberg

Mardi	
Bus Hesper beweegt sech	
Horaire	Arrêt de Bus
13:00	Howald MR
13:05	Howald école
13:10	Hesper MR
13:15	Itzig MR
13:20	Itzig "Am Duerf" (Église)
13:30	Holleschberg
13:40	Fentange, Ecole de musique
13:45	Hesper MR
14:00	Howald École (Piscine)
14:30	Howald MR
14:33	Howald Plateau
14:40	Hesper MR
14:45	Fentange, Ecole de musique
14:48	CELO ¹
14:50	Itzig MR
14:55	Itzig "Am Duerf"
15:00	Holleschberg
15:05	Itzig "Am Duerf"
15:10	Itzig MR
15:15	Hesper MR
15:20	Fentange, Ecole de musique
15:30	Howald MR
15:35	Howald école
15:40	Hesper MR
15:45	Itzig MR
15:50	Itzig "Am Duerf"
16:00	Holleschberg
16:05	Itzig "Am Duerf"
16:07	Itzig MR
16:10	Itzig Terrain de Foot
16:20	Hesper MR
16:25	Howald MR
16:35	CELO ¹
16:40	Fentange, Ecole de musique

Mercredi	
Howald-Fentange /Ecole de musique	
Horaire	Arrêt de Bus
16:00	Howald-MR Wissbei
16:05	Howald Ecole arrêt bus: rue du 9 mai 44
16:20	Hesper MR (pôle d'échange pour Holleschberg)
16:25	Fentange, Ecole de musique

Itzig-Alzingen-Hesperange/Holleschberg	
Horaire	Arrêt de Bus
16:05	Itzig - Ecole
16:08	Itzig - Horra
16:10	Itzig - Institut St. Joseph
16:12	Itzig - Eglise (aubette)
16:14	Itzig - Kapell
16:15	Itzig - Am Kiemert
16:20	Hesper MR (pôle d'échange pour école de musique)
16:25	Holleschberg

Jeudi		
Bus N°1 Hesper beweegt sech		
Horaire	Semaine A	Semaine B
13:00		Howald MR
13:05		Howald école
13:10		Hesper MR
13:15		Itzig MR
13:45		Itzig "Am Duerf"
13:58		Holleschberg
Activités Maison Relais		
13:37	Hesper MR Entrée	Itzig MR Entrée
13:45	Alzeng MR Entrée et Sortie	Howald Piscine Sortie
13:55		Howald MR → Alzeng
14:00	Howald Piscine Sortie	
14:05	Howald MR Entrée (Airtramp)	
14:10		Alzeng MR Entrée (Airtramp)
14:15	Fentange Airtramp Sortie	Fentange Airtramp Sortie
14:40	Hesper MR Entrée	Howald MR Entrée
14:50	Alzeng MR Entrée et Sortie	Alzeng MR Sortie
15:10	Hesper MR Sortie	Alzeng → Howald MR
15:35	Retour Piscine Alzeng	
15:50		Fentange Airtramp Entrée
16:00	Alzeng MR Entrée et Sortie	Alzeng MR Entrée et Sortie
16:10	Hesper MR Sortie	
16:15	Fentange Airtramp Entrée	Howald MR Sortie
16:30	Howald MR Sortie	

→ cours de sport
CELO¹ Arrêt spécial temporaire

Jeudi	
Bus N°2 Hesper beweegt sech	
Horaire	Arrêt de Bus
13:20	Itzig MR
13:25	Itzig - Eglise (aubette)
13:33	Howald MR
13:40	rue du 9 mai (école)
13:45	Hesper MR
13:58	Fentange, Ecole de musique
14:20	Howald MR
14:30	Hesper MR
14:35	Fentange, Ecole de musique
14:47	Itzig MR
14:50	Itzig "Am Duerf"
15:00	Holleschberg
15:05	Itzig "Am Duerf"
15:10	Itzig MR
15:20	Hesper MR
15:30	Howald MR
15:35	Howald école
15:40	Hesper MR
15:45	Itzig MR
15:50	Itzig "Am Duerf"
16:00	Holleschberg
16:05	Itzig "Am Duerf"
16:07	Itzig MR
16:10	Itzig Terrain de Foot
16:20	Hesper MR
16:25	Howald MR
16:35	Fentange, Ecole de musique

Vendredi	
Howald-Fentange /Ecole de musique	
Horaire	Arrêt de Bus
16:00	Howald-MR Wissbei
16:05	Howald Ecole arrêt bus: rue du 9 mai 44
16:20	Hesper MR (pôle d'échange pour Holleschberg)
16:25	Fentange, Ecole de musique

Itzig-Alzingen-Hesperange/Holleschberg	
Horaire	Arrêt de Bus
16:05	Itzig - Ecole
16:08	Itzig - Horra
16:10	Itzig - Institut St. Joseph
16:12	Itzig - Eglise (aubette)
16:14	Itzig - Kapell
16:15	Itzig - Am Kiemert
16:20	Hesper MR (pôle d'échange pour école de musique)
16:25	Holleschberg

IRISBUS Citelis

1^{re} mise en circulation: 11.09.2009

42 places assises

32 places debout

BUS MAN Lion's Regio

1^{re} mise en circulation: 18.10.2013

57 places assises

Bus MAN - Lion's City

Mise en circulation: 10.02.2016

45 places assises

29 places debout

Les trois bus parcourent ensemble ± 63.000 km par année.





vel'oh!

**Disponibles
7 jours sur 7 et
24 heures sur 24**

Quelle formule choisir?

Abonnement 1 jour: 2 €

Abonnement 3 jours: 5 €

Abonnement annuel : 18 €

La première demi-heure est gratuite.

Au-delà des 30 minutes vous payez pour chaque heure entamée 1 € jusqu'à un maximum de 5 € pour 24 heures.

Les formules	Abonnement		
	1 jour	3 jours	1 an
Coût de l'abonnement	2 €	5 €	18 €
1re demi-heure	gratuite	gratuite	gratuite
Heure supplémentaire	1 €	1 €	1 €
Maximum de 5 € pour 24h	5 €	5 €	5 €

Informations: www.veloh.lu

8 STATIONS DE VEL'OH DANS LA COMMUNE DE HESPERANGE

4 stations opérationnelles et 4 stations en commande

Ces stations sont identiques et interchangeable aux 85 stations avec 850 vélos installées sur le territoire de la Ville de Luxembourg. Les nouvelles bornes d'accueil sont directement reliées à la nouvelle application mobile Vel'oh. Elle permet aux utilisateurs de connaître les disponibilités des bornes, de consulter leur compte ou de rechercher d'autres stations aux alentours.

Caractéristiques

La batterie

- Autonomie : 30 à 40 km

Poids

- Poids des vélos à assistance électrique = 28,6 kg

Changements de vitesse

- 3 changements de vitesse

Fonctionnement de l'assistance électrique

L'assistance fonctionne en 4 phases :

- Au départ l'assistance n'est pas activée tant qu'un certain couple de puissance fourni par l'utilisateur n'est pas atteint.
- Dès que ce niveau est atteint, encore à faible vitesse, le couple moteur est activé et égal au couple maximal possible procurant ainsi une légère sensation d'accélération à l'utilisateur qui comprend ainsi que l'assistance électrique est opérationnelle.

- Au-delà, la puissance fournie par le moteur est une réponse linéaire à celle fournie par l'utilisateur.
- L'assistance baisse au fur et à mesure que l'on approche de la vitesse maximum (25 km/h), et/ou de la puissance moyenne max (250 W). Donc la vitesse maximale avec assistance est de 25 km/h

Equipement

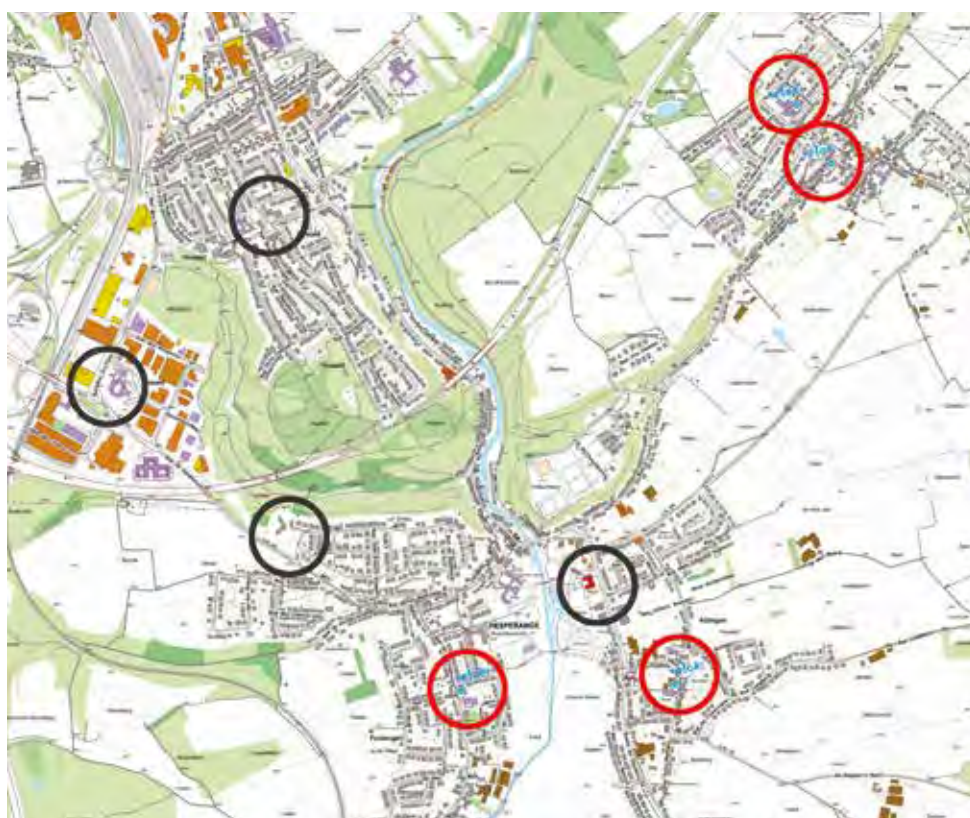
- Les vélos disposent de tous les équipements conformes au code de la route luxembourgeois dont l'éclairage et les bandes réfléchissantes

Guidon multifonctions

- un lecteur permettant aux utilisateurs munis d'une carte sans contact de libérer le vélo sans passer par le terminal
- Information en temps réel du niveau de charge de la batterie

Prise USB

- Chargeur USB permettant à l'utilisateur de charger son smartphone durant son trajet



station opérationnelle



station en commande



Combien ça coûte ?

Tous les tarifs incluent le carburant, une assurance, le nettoyage (interne et externe), les révisions et notre Flex-Servicecenter.

Flex Basic
0,00€/mois

Débutez le carsharing sans frais mensuels.

- 3,80 € par heure
- 0,45 € par km

Carburant inclus

Tarif de nuit de 22h à 6h: 1,60 € par heure

SANS ENGAGEMENT

Flex Gold
10,00€/mois

Profitez de tarifs avantageux.

- 2,80 € par heure
- 0,40 € par km

Carburant inclus

Tarif de nuit de 22h à 6h: 0,00 € par heure



Carsharing à Hesperange



Trouvez nos tarifs en ligne sur flex.lu

Flex-Servicecenter (24/7): (+352) 2883 3882
Contact entreprises et communes: b2b@flex.lu



Flex, c'est quoi ?

C'est la solution de carsharing partout au Luxembourg, proposant des voitures disponibles à de nombreuses stations, pour la plupart connectées au réseau de transports publics.

Flex est la solution responsable pour les déplacements du quotidien.

Flex, comment ça fonctionne ?

- Inscription en ligne
- Réservation via l'APP
- Et c'est parti!

Plus d'infos sur flex.lu

Les stations dans la commune de Hesperange

- Hesperange, Place Pol Jomé
- Howald, Rue des Bruyères
- Howald, Rue Ferdinand Kuhn
- Itzig, Rue de la Libération

Déjà plus de 40 stations Flex à votre disposition au Luxembourg.

Une question ou besoin d'aide ?

Appelez notre Flex-Servicecenter, disponible 24/7 au (+352) 2883 3882

ALZINGEN, rue Josy Haendel

La rue Josy Haendel à Alzingen reliant la route de Thionville avec la rue de Syren est dorénavant ouverte aux cyclistes dans les deux sens.



Comment ça fonctionne ?

1

Réservation

Faites votre choix parmi plusieurs types de véhicules modernes répartis dans de nombreuses stations Flex partout au Luxembourg.



3

Utilisation

Utilisez Flex partout au Luxembourg et dans la Grande Région et profitez d'un service sans limite!



4

Retour

Une fois votre trajet terminé, retournez simplement le véhicule à la station initiale avant la fin de votre réservation et indiquez le retour dans l'application Flex. Les frais seront automatiquement calculés.



2

Confirmation

Vous recevrez la confirmation de votre réservation instantanément.



**RGTR 461****NOUVELLE LIGNE CIRCULAIRE EN DOUBLE SENS**

ITZIG – HESPERANGE – HOWALD – ROCADE –
BONNEVOIE – ITZIG

Seule et unique ligne desservant la localité d'Itzig

**Valable à partir du 13.12.2020**

Durant la période du chantier au Itzigertee, le transport est effectué par minibus



	heures	fréquences
ITZIG, Am Horra	05h00 – 06.30	30 minutes
ITZIG, Klouschter		
ITZIG, Dellbiérg	06h30 – 09h30	15 minutes
LUX (Bonnevoie), Anatole France		
LUX (Bonnevoie), Jean Jacoby	09h30 – 16h00	30 minutes
LUX (Bonnevoie), Wisestrooss		
LUX (Bonnevoie), Léon XIII	16h00 – 18h30	15 minutes
LUX (Bonnevoie), Rotonde		
LUX (Bonnevoie), Dernier Sol	18h30 - 19h00	30 minutes
LUX (Bonnevoie), Hippodrome		
LUX (Bonnevoie), Hippodrome	19h00 – 23h00	60 minutes
HOWALD, Jhangeli		
HOWALD, Am Houwaldsbierg		
HESPERANGE, Wollefsmillen		
HESPERANGE, Am Keller		
HESPERANGE, Holleschbiérg		
ITZIG, Am Kiemert		
ITZIG, Kapell		
ITZIG, Kiirch		
ITZIG, Klouschter		
ITZIG, Am Horra		

CHANGEMENTS DE DESSERTE DANS LA COMMUNE DE HESPERANGE



- La **ligne 3** circulera de Howald, Waassertuerm vers le centre-ville (Hamilius) suivant son itinéraire actuel et continuera vers Beggen, Henri Dunant ; Elle assurera dorénavant la desserte de Howald, CIPA en prolongement d'une course / heure depuis/vers Howald, Waassertuerm (itinéraire déjà appliqué les dimanches et jours fériés);
- Le tronçon de Hesperange, cité um Schlass - Bonnevoie (actuellement **ligne 16 et 30**) ainsi que la partie Howald, P+R Lux-Sud – Gare Centrale (**ligne 21** actuelle) seront remplacés par :
 - la nouvelle **ligne 28** de Hesperange, cité um Schlass – Howald/ZAC – route de Thionville - Gare Centrale qui continuera par
 - av. de la Gare - Wallis - Gare-Rocade – pénétrante sud - Howald, P+R Lux-Sud ;
- Les **lignes 23 et 24** maintiendront leurs itinéraires actuels ;
- La **ligne 29** sera maintenue sur son trajet actuel, mais desservira la Gare Centrale au lieu de Gare-Rocade ;
- La **ligne 5** assurera une nouvelle liaison entre Cloche d'Or (P+R Stade de Luxembourg) – ZAC Howald – Rangwee – Bonnevoie – Centre et continuera vers Bertrange, Gemeng.

RESEAU DES BUS AVL



Consultez le dépliant inséré dans ce Buet

La Ville de Luxembourg a apporté des modifications aux lignes desservant les arrêts situés sur le territoire de la commune de Hesperange et plus particulièrement l'actuelle ligne 16 (Hesperange, Cité Um Schlass – aéroport). Cette ligne est remplacée par la nouvelle ligne 28 (Howald P&R Lux-Sud-Hesperange, Cité Um Schlass).

La fréquence des autobus de cette ligne pendant les heures de pointe est réduite de 10 à 15 minutes. L'ancienne ligne garantissait un accès direct au centre-ville ainsi qu'au quartier du Kirchberg, alors que les utilisateurs sont obligés de changer de bus respectivement de tram après la réorganisation des lignes d'autobus.





CAFÉ DE BABEL

VENEZ PRATIQUER DES LANGUES

Langues proposées

Lëtzebuergesch, Français, Deutsch, English, Italiano, Español, Português

CCCI - Commission Consultative Communale d'Intégration

DATES chaque 4^e mardi du mois 19h00 – 21h00

rendez-vous 26 janvier 2021

23 février 2021

23 mars 2021

LIEU

Foyer CELO

476, rte de Thionville

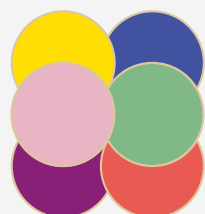
L-5886 Hesperange

HEURES 19h00 - 21h00

Informations : paul.kridel@hesperange.lu tél 36 08 08-2203



sous réserve des recommandations sanitaires du moment



EXPLO

Exploration du Monde

Films-conférences

Entrée : 10 €

SENÉGAL
du nord au sud



27 janvier 2021
à 19h30 au CELO,
salle M.-Th. Gantenbein

TOKYO
au pays des extrêmes



10 février 2021
à 19h30 au CELO,
salle M.-Th. Gantenbein

SLOVÉNIE
au carrefour des mondes



03 mars 2021
à 19h30 au CELO,
salle M.-Th. Gantenbein

MUSIKALISCHE LECKEREIEN

**MUSEKS
SCHOUL**
GEMENG HESPER

LIVE STREAM
hesperange.lu
HESPER TV

Les enseignants de l'école de Musique de Hesperange vous proposent des concerts qui s'adressent à toute la famille. Aussi bien les petits que les grands vont apprécier ces prestations musicales de petit format où le public pourra interagir avec les musiciens. Les enfants recevront une petite surprise à la fin de chaque concert. « Musikalische Leckereien » est organisé par la commune de Hesperange en collaboration avec son Ecole de Musique.



Dimanche, le 28 février à 11h00 au CELO

FIBUM, DE KINNÉK VU PIKAPUM

Conte musical offert par l'Un4gettable Clarinet Quartet avec la collaboration de Ruth Brück. L'Un4gettable Clarinet Quartet, né en 2017, fruit de la complicité et de l'amitié de quatre clarinettes professionnels, se propose de vous faire découvrir l'originalité et la richesse de sa prestation à travers des œuvres choisis.

Brück Ruth récitante

Gross Romain, Hagen Katrin, Majerus Thierry, Schiltz Aline clarinettes



Dimanche, le 7 mars à 11h00 au CELO

HESPERBRASS – BLECH MAT FLAIR

Fünf begeisterte Blechbläser haben sich zur Formation „HesperBrass – Blech mat Flair“ zusammengefunden, um ihrer Leidenschaft, der Kammermusik für Blechbläser, nachzugehen.

Der Name „HesperBrass – Blech mat Flair“ trägt der Tatsache Rechnung, dass die Mehrzahl der Ensemblemitglieder als Lehrer an der UGDA-Musikschule in Hesperingen tätig ist.

Das Programm des Ensembles umfasst einen weiten Bogen der Literatur, von Klassik bis Moderne. Gespielt wird sowohl Originalliteratur als auch Transkriptionen. HesperBrass – Blech mat Flair spielt in der Standardbesetzung eines Blechbläserquintetts mit 2 Trompeten, Horn, Posaune und Tuba.

Bernd Müller Trompete

Jeff Mack Trompete

Jonathan Rongvaux Horn

Manuel Stoffels Posaune

Jörg Benz Müller Tuba



Dimanche, le 14 mars à 11h00 en l'Église de Hesperange

BAR'OK

Le temps d'un concert, laissez-vous emmener dans la période magique de la musique des XVII et XVIII siècles : l'époque baroque. Jouée à l'époque dans les cours royales, les châteaux et les églises de l'Europe entière, c'est en l'église de Hesperange que vous pourrez découvrir ou redécouvrir ce merveilleux répertoire avec quelques chefs-d'œuvre de compositeurs tels que Bach, Vivaldi, Telemann, ... avec un trio composé d'une flûte traversière, un violoncelle et clavecin. Nul doute que cette formation instrumentale saura vous emporter dans le temps et vous faire voyager avec ces belles mélodies et ces sonorités typiques de la période baroque.

Martine Roster flûte

Anna Origer violoncelle

Jean-François Georis clavecin



Dimanche, le 21 mars à 11h00 au CELO

ENTRE CLASSIQUE ET JAZZ

Ce concert vous montrera les similitudes et les différences entre les deux styles musicaux. Au programme de cette sérénade musicale est une des pièces emblématiques du compositeur Claude Bolling : « Suite for Flute and Jazz Piano Trio », écrite à la fin du XX siècle et jouée par Jean-Pierre Rampal. Il n'est pas interdit de danser pendant le concert.

Martine Roster flûte

Xavier Grisó piano

Tom Heck guitare basse

Gilles Wagner drums



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

sous réserve des
recommandations sanitaires
du moment

15.01.2021 à partir de 19h00

RACLETTE'S OWEND

Lieu: chalet, parc communal
Org.: Syndicat d'Initiative Hesperange

24.01.2021 à partir de 19h00

WAISSWURSCHT-IESSEN

Lieu: chalet, parc communal
Org.: Syndicat d'Initiative Hesperange

26.01.2021 19h30

CAFE DE BABEL

Lieu: CELO Org.: Commune de Hesperange

27.01.2021 19h30

Exploration du Monde SENÉGAL

Lieu: CELO Org.: Commune de Hesperange

29.01.2021 à partir de 19h00

FONDUE BOURGUIGNONE

Lieu: chalet, parc communal
Org.: Syndicat d'Initiative Hesperange

10.02.2021 19h30

Exploration du Monde TOKYO

Lieu: CELO Org.: Commune de Hesperange

19.02.2021 à partir de 19h00

LËTZEBUERGER OWEND

Lieu: chalet, parc communal
Org.: Syndicat d'Initiative Hesperange

23.02.2021 19h30

CAFE DE BABEL

Lieu: CELO
Org.: Commune de Hesperange

28.02.2021 11h00

CONCERT "FIBUM, DE KINNÉK VU PIKAPUM"

Lieu: CELO
Org.: Commune de Hesperange

03.03.2021 19h30

Exploration du Monde SLOVENIE

Lieu: CELO
Org.: Commune de Hesperange

05.03.2021 à partir de 19h00

TIROLER OWEND

Lieu: chalet, parc communal
Org.: Syndicat d'Initiative Hesperange

07.03.2021 11h00

CONCERT "HESPERBRASS - BLECH MAT FLAIR"

Lieu: CELO
Org.: Commune de Hesperange

14.03.2021 11h00

CONCERT "BAR'OK"

Lieu: Eglise Hesperange
Org.: Commune de Hesperange

19.03.2021

CONCERT "ESTRO ARMONICO"

Lieu: CELO
Org.: Commune de Hesperange

21.03.2021 11h00

CONCERT "ENTRE CLASSIQUE ET JAZZ"

Lieu: CELO
Org.: Commune de Hesperange

23.03.2021 19h30

CAFE DE BABEL

Lieu: CELO
Org.: Commune de Hesperange



WANTERFLAIR



Événements prévus dans le cadre du "Hesper Wanterflair" en 2021
(en fonction de l'évolution de la situation sanitaire)



vendredi 15 janvier à partir de 19h00
Chalet parc communal
Raclette's Owend



dimanche 24 janvier à partir de 12h00
Chalet parc communal
"Wässwurst-essen"



vendredi 29 janvier à partir de 19h00
Chalet parc communal
Fondue Bourguignone



vendredi 19 février à partir de 19h00
Chalet parc communal
Lëtzebuerger Owend



vendredi 5 mars à partir de 19h00
Chalet parc communal
Tiroler Owend

réservation: Sandra Dos Santos
tél. 36 08 08 2205
sandra.dossantos@hesperange.lu

Prix: 35 € à verser avant la date de l'événement au compte suivant :
LU18 0099 7800 0085 0073 CCRALULL



OEKO-CENTER
HESPER

FRÉIJORSBOTZ

13 mars 2021

La Commission de l'Environnement, en collaboration avec l'Administration Communale de Hesperange, organisera leur traditionnelle « Fréijorsbotz » **le samedi 13 mars 2021**, sur tout le territoire de la Commune.

Pour que cette édition connaisse le même succès que les années précédentes, la Commission fait à nouveau appel à votre engagement pour un patrimoine naturel propre. L'action se déroulera selon les recommandations sanitaires du moment et du règlement d'ordre sanitaire élaboré.

PROGRAMM

07.45 RDV à ITZIG, HALL JARDINAGE

Rue Nachtbann (en face de l'Oeko-Center)

08.30 Début de l'action en équipes de personnes restreintes.

Un ravitaillement pendant la matinée sera assuré.

12.00 Rassemblement au hall jardinage suivi du repas offert par l'Administration Communale de Hesperange suivant les recommandations sanitaires du moment et du règlement d'ordre sanitaire élaboré.

14.00 Fin de l'action

Nous vous conseillons de porter des vêtements appropriés et des chaussures solides. Des gants en plastique seront mis à votre disposition. Les enfants mineurs pourront seulement participer sous la responsabilité des parents ou tuteur.

Les enfants qui participent à la « Fréijorsbotz 2021 » recevront un diplôme de participation.

Nous vous prions de bien vouloir confirmer votre participation avec indication de votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone à :

Paul KRIDEL Tél.: 36 08 08 2203

Courriel : paul.kridel@hesperange.lu



FRESCHMAART HESPER



**Marché aux produits frais
devant la mairie
à Hesperange
un mercredi sur deux
de 15h00 à 19h00**

P Parking accessible aux
visiteurs à côté de la mairie

Décembre 2020

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Janvier 2021

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février 2021

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars 2021

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
	31					



BIOLOGISCHE STATION SIAS IM DIENST DER NATUR UND DER BÜRGER



Die Biologische Station SIAS setzt in 22 Gemeinden Naturschutzprojekte um.

Kontakt:

Nick HEITER

Biologische Station SIAS

5, rue Neiheischen, L-2633 Senningerberg

Tel: 34 94 10 – 31

Mail: n.heiter@sias.lu

www.sias.lu

Ab dem 1. Januar 2021 wird unsere Gemeinde Mitglied in der Biologischen Station SIAS sein. Die Biologische Station ist die Naturschutzabteilung des Gemeindesyndikates SIAS um umfasst ab nächstem Jahr 22 Gemeinden im Osten und im Südosten Luxemburgs. In Luxemburg gibt es insgesamt 5 Biologische Stationen, die Projekte zur Förderung der Biodiversität in ihren jeweiligen Regionen planen und umsetzen. Mit dem Beitritt in die Biologische Station SIAS wollen wir Verantwortung im Naturschutz übernehmen und unsere Projekte zum Schutz der Biodiversität auf regionaler Ebene vertiefen und ausweiten.

Die Aufgaben der Biologischen Station SIAS lassen sich grob in 3 Bereiche aufteilen:

1. Wissenschaftliche Erhebungen und Inventare

Um die Biodiversität zu fördern, muss man wissen, in welchem Zustand unsere Natur ist. Die Biologische Station SIAS führt deshalb Untersuchungen in diesem Bereich durch und legt Schwerpunkte fest. Ausgehend von diesen Erhebungen werden konkrete Projekte geplant, die auf unsere Gemeinde zugeschnitten sind, jedoch in einem regionalen, nationalen oder sogar europäischen Kontext stehen.

2. Konkrete Naturschutzprojekte

Nachdem die Projekte ausgearbeitet worden sind, werden sie umgesetzt. Die Biologische Station SIAS verfügt über kein eigenes technisches Personal. Bei der Umsetzung der konkreten Naturschutzprojekte wird mit den lokalen Akteuren zusammengearbeitet. Wenn Bäume gepflanzt, Hecken geschnitten oder Tümpel ausgebaggert werden, arbeitet die Biologische Station SIAS ganz eng mit unserem Förster, unseren Landwirten oder Firmen aus der Region zusammen.

3. Wissensvermittlung, Sensibilisierung und Beratung

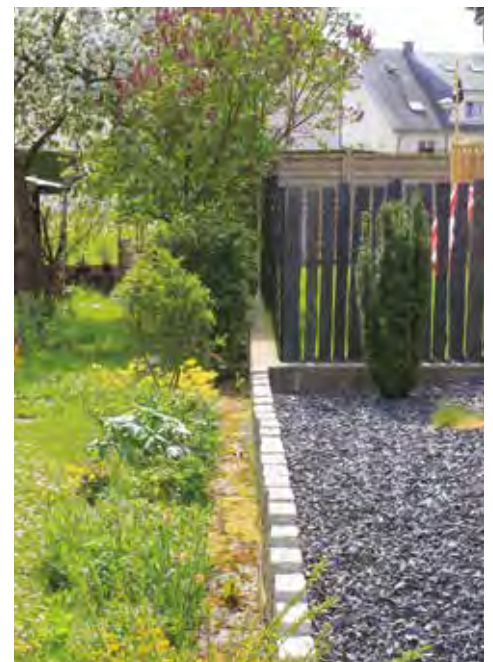
Die Biologische Station SIAS bietet Weiterbildungskurse und Aktivitäten in der Natur an. Zusammen mit der Natur- und Forstverwaltung wird jährlich die Broschüre „Naturaktivitäten an eiser Region“ zusammengestellt, die an jeden Haushalt in unserer Gemeinde verteilt wird. Die Mitarbeiter der Biologischen Station SIAS stehen zudem unseren Bürgern sowie unserem technischen Dienst der Gemeinde beratend zur Seite. Wenn Sie also Fragen oder Anregungen im Bereich Naturschutz haben, oder wenn Sie sich an den Projekten beteiligen wollen, dann melden Sie sich bei der Biologischen Station SIAS.



Der Steinkauz, ein seltener gewordener Bewohner in unseren Streuobstwiesen.



Landwirte, die einen Blühstreifen zu Schutz von seltenen Tierarten anlegen, werden für ihre ökologische Leistung finanziell honoriert.



Die Biologische Station SIAS berät Sie bei Fragen rund um den Naturschutz.



Léif Bierger,

Als Fairtrade Gemeng luede mir iech härerlech an iech dem Programm unzeschlëissen, ganz einfach iwwer de Reflex Fairtrade Produkter ze wiewe wann déi Optioun besteet.

Mat all fairem Akaf drot dir esou konkret dozou bäi de Welthandel méi gerecht ze gestalten.

An deem Sënn, hei eng Rëtsch Iddie vun der ONG Fairtrade Lëtzebuerg fir de Schluss vum Joer fair ze feieren.



Idées recettes Fairtrade

Vous êtes amateurs de découvertes culinaires et ouverts à l'idée de savourer des plats du monde pour les fêtes de fin d'année ? Alors rendez-vous sur « Le coin gourmand » de l'ONG Fairtrade Lëtzebuerg où vous attendent quelques recettes à base d'ingrédients Fairtrade, à déguster en famille ou entre amis pour terminer l'année en solidarité avec les petits producteurs d'Afrique, Asie et Amérique latine.

<https://fairtrade.lu/le-coin-gourmand.html>

Idées cadeaux équitables

En prévision des jours festifs à venir et pour une joie partagée avec les petits producteurs du Sud, pensez à choisir vos gourmandises en chocolat issues du commerce équitable. Fairtrade permet aux petits producteurs dans les pays du Sud de sortir de la spirale de pauvreté grâce à des prix et des salaires corrects et une prime de développement à investir dans des projets communautaires. Le commerce équitable permet également aux petits producteurs marginalisés de se regrouper et d'unir leurs forces pour faire entendre leurs voix sur le marché mondial.

Rendez-vous sur www.productfinder.fairtrade.lu pour y localiser les douceurs Fairtrade proposées au Luxembourg et y trouver des cadeaux équitables pour les jours de fête : bijoux, cosmétiques, fleurs, thés festifs, vêtements et linge de lit...

Idées solidarité Nord-Sud

La fin d'année annonce toujours aussi les bonnes résolutions prises avec l'année qui s'enchaîne. La parfaite occasion de dédier cette période propice au changement à des choix solidaires pour un avenir durable.

Dans cet esprit, et si à partir de 2021 (ou tout de suite) nous choisissons tous de soutenir en particulier nos acteurs locaux engagés pour un commerce équitable : café Fairtrade torréfié localement, chocolats et glaces élaborés par les artisans luxembourgeois avec des ingrédients du commerce équitable, viennoiseries équitables... Il existe actuellement 336 produits « Fairtrade & local » proposés par 26 acteurs luxembourgeois autorisés à transformer et/ou vendre un produit sous leur propre marque avec le label Fairtrade.

POURQUOI LE COMMERCE ÉQUITABLE ?

Pour le renforcement économique des communautés

Le commerce équitable permet de renforcer l'autonomie économique des producteurs et de leurs communautés. C'est la garantie d'un prix juste payé aux producteurs du Sud, qui leur permet d'assurer durablement des revenus plus élevés et plus stables ; ainsi que l'accès au crédit, une plus grande sécurité financière et une prime de développement Fairtrade à investir dans des projets communautaires ou de la formation.

Pour la protection de l'environnement

Pilier essentiel du commerce équitable Fairtrade, le critère de l'environnement englobe l'interdiction des produits chimiques dangereux et des OGM, la préservation des ressources naturelles et des écosystèmes, notamment à travers l'optimisation de la consommation d'eau, la gestion durable des sols et le respect de la biodiversité, ainsi qu'une prime pour les producteurs en agriculture biologique.

Source : ONG Fairtrade Lëtzebuerg / www.fairtrade.lu / info@fairtrade.lu





NETTOYAGE DE LA VOIE PUBLIQUE PROGRAMME BALAYEUSE 2020/2021

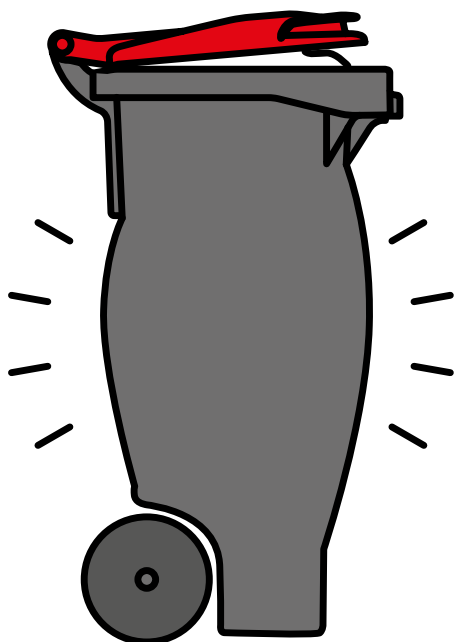
DEZEMBER / DECEMBRE 2020		JANUAR / JANVIER 2021		FEBRUAR / FEVRIER 2021		MÄRZ / MARS 2021	
1	Di/ma Hesperange + ZAC	1	Fr/ve	1	Mo/lu axes principaux	1	Mo/lu axes principaux
2	Mi/me Hesperange	2	Sa/sa	2	Di/ma Fentange	2	Di/ma Alzingen
3	Do/je	3	So/di	3	Mi/me Fentange	3	Mi/me Alzingen
4	Fr/ve	4	Mo/lu axes principaux	4	Do/je	4	Do/je
5	Sa/sa	5	Di/ma Hesperange + ZAC	5	Fr/ve	5	Fr/ve
6	So/di	6	Mi/me Hesperange	6	Sa/sa	6	Sa/sa
7	Mo/lu axes principaux	7	Do/je	7	So/di	7	So/di
8	Di/ma Howald	8	Fr/ve	8	Mo/lu axes principaux	8	Mo/lu axes principaux
9	Mi/me Howald	9	Sa/sa	9	Di/ma Hesperange + ZAC	9	Di/ma Fentange
10	Do/je	10	So/di	10	Mi/me Hesperange	10	Mi/me Fentange
11	Fr/ve	11	Mo/lu axes principaux	11	Do/je	11	Do/je
12	Sa/sa	12	Di/ma Howald	12	Fr/ve	12	Fr/ve
13	So/di	13	Mi/me Howald	13	Sa/sa	13	Sa/sa
14	Mo/lu axes principaux	14	Do/je	14	So/di	14	So/di
15	Di/ma Itzig	15	Fr/ve	15	Mo/lu axes principaux	15	Mo/lu axes principaux
16	Mi/me Itzig	16	Sa/sa	16	Di/ma Howald	16	Di/ma Hesperange + ZAC
17	Do/je	17	So/di	17	Mi/me Howald	17	Mi/me Hesperange
18	Fr/ve	18	Mo/lu axes principaux	18	Do/je	18	Do/je
19	Sa/sa	19	Di/ma Itzig	19	Fr/ve	19	Fr/ve
20	So/di	20	Mi/me Itzig	20	Sa/sa	20	Sa/sa
21	Mo/lu axes principaux	21	Do/je	21	So/di	21	So/di
22	Di/ma Alzingen	22	Fr/ve	22	Mo/lu axes principaux	22	Mo/lu axes principaux
23	Mi/me Alzingen	23	Sa/sa	23	Di/ma Itzig	23	Di/ma Howald
24	Do/je	24	So/di	24	Mi/me Itzig	24	Mi/me Howald
25	Fr/ve	25	Mo/lu axes principaux	25	Do/je	25	Do/je
26	Sa/sa	26	Di/ma Alzingen	36	Fr/ve	26	Fr/ve
27	So/di	27	Mi/me Alzingen	27	Sa/sa	27	Sa/sa
28	Mo/lu axes principaux	28	Do/je	28	So/di	28	So/di
29	Di/ma Fentange	29	Fr/ve			29	Mo/lu axes principaux
30	Mi/me Fentange	30	Sa/sa			30	Di/ma Itzig
31	Do/je	31	So/di			31	Mi/me Itzig

ANALYSES DE L'EAU POTABLE

Paramètre	Unité	Centre Nic Braun	Bichel Kessel	Cimetière Fentange	Ecole Alzingen	Bassin Howald	Ecole Itzig	critères de potabilité
Odeur		absence	absence	absence	absence	absence	absence	absence
Couleur		absence	absence	absence	absence	absence	absence	absence
Dépôt		absence	absence	absence	absence	absence	absence	absence
pH		7.8	7.7	7.9	7.9	8.0	7.9	6.5 à 9.5
Temp. de mesure du pH	°C	22.0	22.2	22.0	22.4	22.4	22.5	-
Conductivité 25°C	µS/cm	362	506	358	350	359	350	≤2000
Turbidité	FNU	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5	<0.5	≤1.0
Fe	mg/L	0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.02	≤0.2
Cl-	mg/L	19.0	13.0	19.0	19.0	19.0	19.0v	≤250
S04--	mg/L	31.0	59.0	30.0	29.0	31.0	28.0	≤250
N03-	mg/L	14.0	<0.1	15.0	15.0	14.0	15.0	≤50
N02-	mg/L	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.1	≤0.5
PO4	mg/L	<0.17	<0.17	<0.17	<0.17	<0.17	<0.17	-
NH4	mg/L	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	≤0.5
Dureté totale (TH)	°f	14.6	26.8	17.7	16.3	18.5	15.9	-
Bacteriolagie	MB18	8922	8923	8924	8925	8926	8927	
Conforme aux critères RGD du 7.10.2002✓		✓	✓	✓	✓	✓		

PAYER LES DECHETS AU VOLUME:

DES PUCES SUR VOS POUBELLES !



Pour réduire le volume des ordures ménagères, la commune de Hesperange instaurera un mode de facturation incitant les usagers à produire moins de déchets

Moins vous jetez, moins vous payez.

Pour permettre une saisine exacte et juste des quantités remises aux collectes par les citoyens, la commune équippa début de l'année prochaine les poubelles grises (déchets ultimes) avec une puce électronique et installera le logiciel correspondant. Après la mise en service, le constat du nombre de sorties des poubelles servira ensemble avec leur volume au calcul du total des quantités enlevées. Ainsi, les citoyens pourront influencer eux-mêmes de manière positive le niveau des taxes à payer ! Des informations détaillées seront communiquées le moment venu.

À l'issue de l'équipement des récipients, le conseil communal fixera au courant de l'année prochaine de nouvelles taxes sur base du système et du nombre de vidanges constaté. Pour des raisons pratiques en relation avec la gestion du stock de poubelles et à des fins statistiques, les poubelles brunes (biodéchets) seront elles aussi équipées d'une puce.



ABFALL NACH MENGE BEZAHLEN:

CHIPS AUF IHREN MÜLLEIMERN!

Um das Volumen des Hausmülls zu verringern, wird die Gemeinde Hesperingen eine Abrechnungsmethode einführen, mit der die Benutzer dazu ermutigt werden, weniger Abfall zu produzieren

Je weniger Sie wegwerfen, desto weniger zahlen Sie.

Um eine genaue und gerechte Erfassung der von den Bürgern bereit gestellten Abfallmengen zu ermöglichen, wird die Gemeinde Anfang nächsten Jahres die grauen (Restabfall) Abfallbehälter mit einem elektronischen Chip ausstatten und eine entsprechende Software installieren. Die nach der Inbetriebnahme des Systems festgestellte Entleerungsanzahl soll zusammen mit der Größe des Behälters zur Berechnung der gesamten abgefahrenen Menge dienen. D.h. auf diesem Weg können die Bürger selbst die Höhe der zu bezahlenden Gebühren positiv beeinflussen! Über die genaue Vorgehensweise wird zu gegebenem Zeitpunkt noch im Detail informiert.

Im Anschluss an die Behälterausstattung mit dem Chip wird der Gemeinderat sich im Laufe des nächsten Jahres mit der gesetzeskonformen Anpassung der kommunalen Abfalltaxen auf Basis des neuen Systems und der festgestellten Entleerungsanzahl befassen. Die braunen Abfallbehälter (Bioabfall) werden zwecks Behälterbestandsverwaltung und Statistik ebenfalls mit einem Chip ausgestattet

SUPERDRECKSKËSCHT SAMMLUNG 2021 COLLECTION



07.30-09.30
10.00-11.00
11.30-13.30

Hesperange, Parking P&T, Route de Thionville
Itzig, Eglise
Howald, Parking Avenue Grand Duc Jean



Ein zweites Leben für Altbrillen

Neue Aktion mit Unterstützung der Luxemburger Optiker und Recyclingcentren

Une seconde vie pour les vieilles lunettes

Nouvelle campagne avec le soutien des opticiens et des centres de recyclage luxembourgeois

Die Sammlung von Altbrillen wird koordiniert von der SuperDrecksKesch®. Unterstützt wird die Kampagne von den Luxemburger Optikern. Abgabemöglichkeiten bestehen an allen mobilen Sammelstellen der SuperDrecksKesch® und in den Recyclinghöfen, sowie auf Anfrage bei Ihrem Optiker.

La collection de des vieilles lunettes est coordonnée par la SuperDrecksKesch®. La campagne est soutenue par les opticiens luxembourgeois. Les lunettes peuvent être déposées dans tous les points de collecte mobile de la SuperDrecksKesch®, dans les centres de recyclage et sur demande auprès de votre opticien.

Die Aufbereitung La préparation

Die **SDK** hat sich in Abstimmung mit den unterstützenden Partnern dazu entschlossen, sich der in Koblenz angesiedelten Aktion ‚Brillen weltweit‘ anzuschließen, die die Brillen aufbereitet und weiterverträgt.

Die Aufbereitung beinhaltet :

- Reinigung
- Test zur Ermittlung, ob es sich um eine Einstärken- oder Gleitsichtbrille handelt
- Reparatur reparaturbedürftiger Brillen unter Verwendung vorhandener Teile
- Ermittlung der Brillenstärke
- Erstellung eines Brillenpasses mit allen notwendigen Informationen
- Entfernung von Kunststoffteilen wie Bügelenden und Nasenpads bei nicht verwendbaren Brillen
- stoffliche Verwertung nicht mehr nutzbarer Brillen

Sonnenbrillen werden ebenfalls kontrolliert und gegebenenfalls repariert und gehen einem gesonderten Projekt in Nordindien zu.



La **SDK**, en coordination avec les partenaires de soutien, a décidé de se joindre à l'action «*Brillen weltweit*» (lunettes mondiales), basée à Coblenz, qui préparera et redistribuera les lunettes.

La préparation comprend :

- nettoyage
- test pour déterminer s'il s'agit des verres simples ou progressifs
- réparation des lunettes à réparer à l'aide de pièces existantes
- détermination de la puissance des lunettes
- création d'un passeport de lunettes avec les informations nécessaires
- enlèvement des pièces en plastique telles que les embouts des branches et les coussinets nasaux dans le cas de lunettes inutilisables
- recyclage matière des lunettes non utilisables

Les lunettes de soleil seront également vérifiées et, si nécessaire, réparées, et seront affectées à un projet distinct dans le nord de l'Inde.

Info: brillenweltweit.de

Welche Eigenschaften sind wichtig?

Quelles propriétés sont importantes ?

‚**Brillen weltweit**‘ ist eine gemeinnützige Aktion, die die gebrauchten Brillen nach einer fachgerechten Qualitätskontrolle für humanitäre Zwecke auf der ganzen Welt weiterleitet. Bisher wurden bereits über 2 Millionen Brillen gesammelt, aufbereitet und Sehbehinderten über lokale NGOs auf der ganzen Welt zur Verfügung gestellt.

Die Aufarbeitung der Brillen erfolgt durch Mitarbeiter einer gemeinnützigen GmbH. ‚Brillen Weltweit‘ ist Europas größte Unternehmung für die Weiterverwendung / das Recycling von gebrauchten Brillen. Die langjährige fachliche Begleitung erfolgt durch einen erfahrenen Augenoptikermeister. Neben 350 Sammelstellen in Deutschland gibt es weitere in der Schweiz, in Liechtenstein und in Belgien und jetzt auch in Luxemburg.

Die Aktion trägt das allgemein anerkannte DZI-Spendensiegel, ein Gütesiegel für seriöse und transparente Spendenorganisationen, die verantwortungsvoll mit den ihnen anvertrauten Gütern bzw. Geldern umgehen.

«*Brillen weltweit*» est une action caritative qui redirige des lunettes usagées à des fins humanitaires après un contrôle de qualité dans le monde entier. Jusqu'à présent, plus de 2 millions de lunettes ont été collectées, traitées et mises à la disposition des malvoyants par le biais d'ONG locales du monde entier.



Le traitement des lunettes est effectué par les employés d'une société à but non lucratif. «*Brillen weltweit*» est la plus grande entreprise de réutilisation / recyclage de lunettes usagées d'Europe. Le support professionnel à long terme est assuré par un maître opticien expérimenté. En plus des 350 points de collecte en Allemagne, il en existe d'autres en Suisse, au Liechtenstein, en Belgique et maintenant aussi au Luxembourg.

La campagne porte le sceau de donation DZI généralement reconnu, un sceau d'approbation pour les organisations donatrices sérieuses et transparentes qui traitent de manière responsable les biens ou les fonds qui leur sont confiés.



BICHERBUS

Service de prêt gratuit de livres organisé par la Bibliothèque nationale. Le Bicherbus fait arrêt à Hesperange - rue Camille Mersch de 11h00 à 11h35 aux dates suivantes (samedi) :

30 janvier	27 février
27 mars	24 avril

Eng Organisatioun vun der Nationalbibliothék wou Dir gratis Bicher geléint kritt. De Bicherbus kennt déi folgend Deeg (Samschdes) op Hesper an hält an der rue Camille Mersch vun 11.00 bis 11.35 Auer:

30. Januar	27. Februar
27. März	24. April



Aidez-nous à remplir la BICHERBOX HESPER

Nul besoin de s'inscrire, de s'abonner, de respecter des horaires bien précis... les livres sont en accès libre et gratuitement 24h sur 24 dans la "Bicherbox" devant la mairie à Hesperange. La "Bicherbox" accueille des ouvrages en tous genres, à la condition qu'ils soient en assez bon état. Chacun peut pousser la porte de la cabine pour emprunter et/ou déposer un livre.

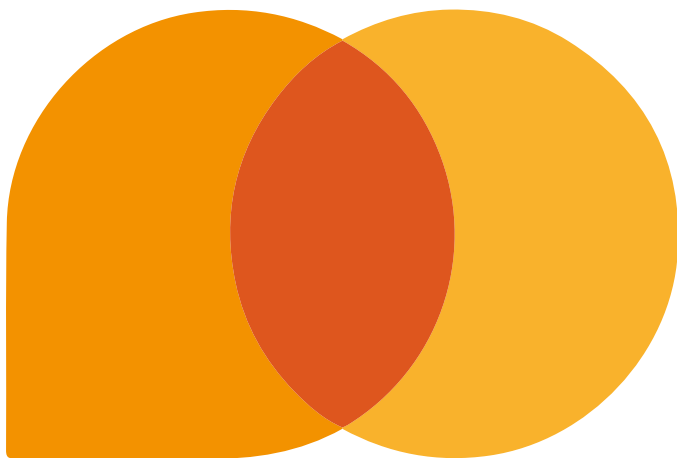
Fort de son succès et faute d'un stock suffisant de livres, la commune de Hesperange fait appel à ses habitants de faire don des livres dont ils veulent se débarrasser.

Vous pouvez :

- soit les remettre directement à la réception de la mairie,
- soit fixer un rendez-vous pour les remettre à un responsable de la commune.

Contact:

Paul Kridel
tel. 36 08 08 2203
paul.kridel@hesperange.lu



appelez

20601060

helpline violence domestique

Helpline pour les femmes
et les hommes

www.helpline-violence.lu

info@helpline-violence.lu



INITIATIV LIEWENSUFANK
DEBUT DE LA VIE - BEGINNING OF LIFE

MIR SI FIR IECH DO! NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE!



All eis **Berodunge** kënnen mir online ofhalen.
Eis aktuell **Course** fannt Dir op eiser Internetsäit:

Nos **consultations** peuvent être proposées en ligne.
Plus de renseignements sur nos **courses** sur:

WWW.LIEWENSUFANK.LU



REPAS SUR ROUES

SERVIOR 

DEN ALTER LIEWEN

Notre commune propose à tous ses résidents, qui ne peuvent ou ne veulent plus cuisiner, de profiter du service «Repas sur roues». Pour ce service, nous collaborons avec Servior.

CHOIX DU MENU

Un plan de menu hebdomadaire vous propose un choix entre deux plats principaux accompagnés d'une soupe, d'une salade et d'un dessert. Des alternatives pour diabétiques, ainsi qu'un régime alimentaire sans viande ou sans sel sont également proposés.

PRÉPARATION

SERVIOR accorde un soin particulier aux produits frais et régionaux. Les plats sont préparés fraîchement de manière quotidienne et dressés de façon appétissante dans des assiettes en porcelaine. Les plats individuels sont ensuite emballés de manière hygiénique et aussitôt refroidis. De cette façon, le goût et les substances nutritives sont préservés.

Certifié :

**Sou schmaacht
Lëtzebuerg**
Savourez le Luxembourg

LIVRAISON

Les plats sont livrés du lundi au samedi, ceci dans un emballage très pratique. Les repas du dimanche et des jours fériés sont livrés la veille. C'est vous qui déterminez la fréquence à laquelle vous faites appel au service: quotidiennement, certains jours de la semaine ou seulement pour une période fixe.

PRÉPARATION À LA MAISON

Les menus se gardent au réfrigérateur jusqu'à 36 heures et se réchauffent facilement en appuyant sur un seul bouton.



INSCRIPTION & FACTURATION

Pour vous inscrire prenez tout simplement contact avec votre commune.

La première livraison se fait à court terme dans les jours qui suivent l'inscription au service. La facture vous sera envoyée par votre commune.

» Plus d'infos sur servior.lu





LES NOUVEAUX-NES DE LA COMMUNE DE HESPERANGE

nom et prenom	date de naissance	localite de naissance
Lebeau Chloé	26/8/20	Luxembourg
Nguyen Léa Lan	28/8/20	Luxembourg
Glynn Sullivan Luke	29/8/20	Luxembourg
Mechling Vieira Catarina	31/8/20	Luxembourg
Boutlioua Adonis Adam	1/9/20	Luxembourg
Dridi Joud	5/9/20	Luxembourg
Braun Lionel	6/9/20	Luxembourg
Fort Joséphine Isabelle Antoine Marie	7/9/20	Luxembourg
Di Cosmo Gomes Chiara	8/9/20	Luxembourg
Lamberty Tim	9/9/20	Luxembourg
Nagy Emilia Anna	10/9/20	Luxembourg
Raus Charly	11/9/20	Luxembourg
Benzouien Riyad	13/9/20	Luxembourg
Bloise Valerio Gino	15/9/20	Luxembourg
Tescione Alves Alice	15/9/20	Luxembourg
Yip Kai Zhong Anders	17/9/20	Luxembourg
Barelli Liam Giovanni Léon	21/9/20	Luxembourg
Pardal Coimbra Elyas	22/9/20	Luxembourg
Zegai Kabel	22/9/20	Luxembourg
Cuvelier Emilia Eunji	24/9/20	Luxembourg
Dimitriadis Alban	24/9/20	Luxembourg
Reiter Eva	24/9/20	Luxembourg
Roşca Irina Ana	24/9/20	Luxembourg
Casati Leonardo Raffaello	30/9/20	Luxembourg
Deloffre Gaspard Antoine Henri	1/10/20	Luxembourg
Ait Amara Lilia	2/10/20	Luxembourg
Barrière Maxine	2/10/20	Luxembourg
Mirbel Noah	3/10/20	Luxembourg
Ayadi Alyssa	6/10/20	Luxembourg
Robardet Héloïse	6/10/20	Luxembourg
Afonso de Sousa Raphael	11/10/20	Luxembourg
Gronin Nicolas Andreevich	13/10/20	Luxembourg
Catalano Paolo	16/10/20	Luxembourg
De Meester Livio	16/10/20	Luxembourg
Louis Mathilde Joana Florienne	18/10/20	Luxembourg
Palabasan Mark Raiden	20/10/20	Luxembourg
Violette Lucas Pascal Yvon	20/10/20	Luxembourg
Pace Joël Michael Mario	23/10/20	Luxembourg
Santos Tryana	23/10/20	Luxembourg
Nagy Emilia	25/10/20	Luxembourg
Fraysse Noah Jean-Jacques Yves	6/11/20	Luxembourg
Pop Liliana Flora Božena Tekla	6/11/20	Luxembourg
Xie Yixue	8/11/20	Luxembourg
Skiba Sofia	9/11/20	Luxembourg
Boeing Ignace Johann Frieder	11/11/20	Luxembourg
Grosbusch Archie	14/11/20	Luxembourg
Flachaire Eleanor Isabelle Sylvie	17/11/20	Luxembourg
Mekki Berhuy Aliya	18/11/20	Luxembourg
Ribeiro Bragança Junior	19/11/20	Esch-sur-Alzette
Latic Mélissa	20/11/20	Luxembourg
Kieffer Tea Oscar Jean	22/11/20	Luxembourg





LES MARIAGES DANS LA COMMUNE DE HESPERANGE

Kummel Matthieu ♥ Marchal Marina
9/18/20

Steinmetz Morgan ♥ Guerra Carreira Teresa Emilia
9/18/20

Deverill Mark Philip ♥ Reveley Teresa Kate
9/26/20

Koch Yves ♥ Summer Mandy
9/26/20

Breneur Patrick ♥ Marchenko Olena
10/20/20

Rindone Paolo Raphaël Jean Marie ♥ Rindone Cristina Daniela
10/23/20

Marquis Vincent ♥ Petrella Maria
10/30/20



**Möchtest du Baby-Sitter werden,
eine Ausbildung als Baby-Sitter machen,
öfter als Baby-Sitter gerufen werden?
Möchtest du Grundschulkindern bei den
Hausaufgaben helfen?**

Möchten Sie eine Liste mit ausgebildeten
Baby-Sittern haben?
Möchten Sie eine Liste mit Personen die ihrem
Kind aus der Grundschule Hilfe bei den
Hausaufgaben geben?

Im Jahr 2021 werden wir wieder eine Ausbildung
für angehende Baby-Sitter anbieten.
Interessiert? Melde dich bei uns!
Weitere Informationen folgen auf unserer Internetseite.

**Veux-tu devenir baby-sitter,
faire une formation comme baby-sitter ou
être demandé plus souvent comme baby-sitter ?
Veux-tu aider les élèves de l'école fondamentale
à faire leurs devoirs à domicile ?**

Voulez-vous une liste de baby-sitters formés ?
Voulez-vous trouver un tuteur, qui aide votre
enfant de l'école fondamentale à faire ses devoirs
à domicile ?

En 2021 nous offrirons de nouveau une formation pour
nouveaux baby-sitters.
Intéressé ? Contactez-nous !
De plus amples informations suivront sur notre site.

Melden sie sich bei / Contactez:

Baby-Sitting an der Gemeng Hesper asbl

B.P. 15, L-5801 Hesperange

☎ 621 376 540 / 621 152 588

www.hesper-kanner.lu



1 02.10.2020

**Visite de courtoisie de SE
Monsieur Thomas Lambert,
Ambassadeur de Belgique**



2



2-11 20.09.2020

**Semaine européenne de la
mobilité 2020**

Les communes de Hesperange, Contern et Weiler-la-tour ont cette année décliné leurs activités autour du slogan "Mobilité zéro émissions pour tous". Malgré la situation pandémique exceptionnelle, 19 communes ont officiellement participé à la SEM au plan national. La randonnée Alzingen – Contern – Syren – Alzingen mise en place par les trois organisateurs a connu un grand succès.



7



12-20 19.09.2020

**Inauguration de l'mBox à la
Place Pol Jomé à Hesperange**

La mBox est une cage à vélos qui permet de garer son vélo en toute tranquillité. Situé à la Place Pol Jomé à Hesperange, à proximité immédiate des transports en commun, ce dernier permet de faciliter les correspondances entre le vélo et les transports publics, tout en réduisant le risque de vol et de vandalisme.



13



16

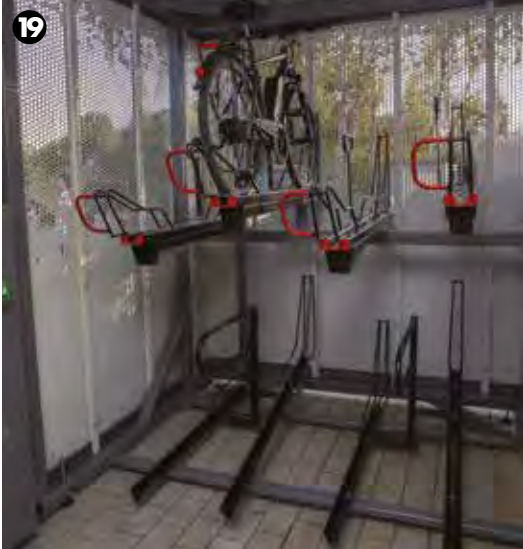
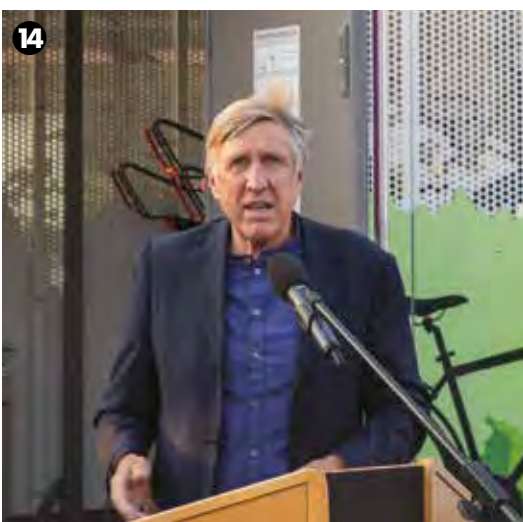


18



17





1-6 18.09.2020

Die Mitglieder der Umweltkommission sowie Umweltschöffe Georges Beck teilten Croissants an die Busbenutzer aus als kleines Dankeschön dafür, dass diese auf die allgemeinen Transportmittel zurückgreifen.



7-14 18.10.2020

Journée de Commémoration Nationale en l'église de Hesperange

Les membres du conseil communal ont rendu hommage aux victimes de cette guerre et à la lutte du peuple luxembourgeois pendant l'occupation.



15-16 Molconcours EMW (Europäesch Mobilitéitswoch, 16.09.2020 - 22.09.2020)

Am Kader vum Molconcours EMW 2020 hunn d'Kanner vun der Maison Relais Reewiermercher, sech mat ëmweltfrëndlechen Transportmëttel beschäftegt. Hei op der Photo gesäit een d'Präisiwwerreechung vum Molconcours EMW 2020.



17-21 25.09.2020

Inauguration de l'exposition des artistes Emil Anthony (tableaux) et Chris Tab (sculptures)





1-10 Go Blue 2020

Chaque année en date du 20 novembre, l'UNICEF fête la Journée mondiale de l'enfance pour marquer la signature de la Convention relative aux droits de l'enfant. Il s'agit de la journée la plus importante dans le calendrier annuel de l'UNICEF pour sensibiliser l'opinion publique aux défis les plus urgents auxquels les enfants du monde entier sont confrontés.

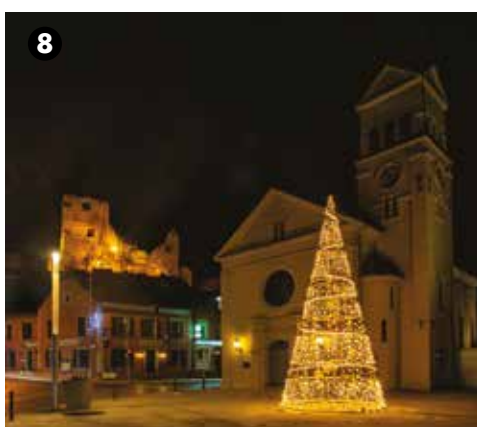
Pour montrer son soutien à la Journée mondiale de l'enfance, la commune de Hesperange a illuminé la mairie en bleu.

« Orange the World »:**NON aux violences faites aux femmes !**

Les « 16 journées d'action contre les violences faites aux femmes » sont une campagne internationale qui a lieu chaque année, le 25 novembre (Journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes). La couleur orange symbolise un avenir meilleur et un monde plus juste, sans violence à l'encontre des femmes et des filles.

**11-12 30.11.2020**

Die Schulklassen des 1. Zyklus der Grundschule Hesperingen von Peggy Reisdorf, Jean-Luc Olinger und Mireille Jeanpierre schmückten den Weihnachtsbaum im Rathaus in Hesperingen







www.hesperange.lu

